

Le Château de Luciennes

Léon Gozlan

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Le Château de Luciennes

LE CHÂTEAU

DE LUCIENNES.

Le plus beau ciel de printemps dorait la campagne le jour où nous allâmes à Saint-Germain, pour nous rendre ensuite au pavillon de la célèbre et malheureuse comtesse Du Barri, dernière favorite de Louis XV. La végétation brisait les nœuds de l'hiver ; des couleurs, des nuances sans nombre, des senteurs nouvelles, éclataient dans l'air inondé de lumière. Sur la route de Saint-Germain à Luciennes, nous fîmes involontairement un rapprochement facile entre cette nature si jeune, si fraîche et si riante, pleine de sève et d'abandon, et les jeunes années, le printemps de cette femme dont nous allions visiter la demeure. Sa fortune eut d'abord ce vif éclat, ces tendres reflets, cette étourderie, ce sourire universel et cette adorable vulgarité. Elle fut un peu à tout le monde comme le printemps ; elle fut surtout à qui l'aima.

Le château de Luciennes, qu'il faut distinguer du pavillon Du Barri, quoiqu'ils soient l'un et l'autre dans la même propriété, se trouve placé à l'une des extrémités du village de Luciennes, le plus fantasque des villages. Il est presque aussi grand que Versailles, il ne lui manque que des rues et des maisons pour être une ville de second ordre ; mais je crois qu'il les attendra longtemps.

Il n'est pas facile de connaître l'origine et surtout le sens de ce nom de Luciennes ou de Louveciennes. Dans le IX siècle, ce vil-

lage prend, dans une charte de concession passée avec les moines de Saint-Denis, le nom de Mons-Lupicinus. Faut-il supposer avec l'abbé Lebeuf qu'on l'appela ainsi, parce qu'il servait de retraite à des loups, ou bien, avec d'autres historiens, qu'il tira son nom d'un officier de chasse du roi Chilpéric III, nommé Lupicius ou Lupicinus ? Ce qu'il y a de certain, c'est que, par ce traité, les moines de Saint-Denis devinrent possesseurs par moitié du territoire de Louveciennes, comme ils le furent plus tard de tous les bois, champs, forêts, villages et hameaux placés dans un rayon de vingt lieues autour de Paris. Nous sommes très porté à croire que ce petit point de la terre devra désormais sa célébrité bien moins à la longue occupation de ces moines puissans, riches et ambitieux, qu'au passage brillant de cette femme qui y posa un jour son joli pied et disparut.

Nous ne connaissons pas dans l'histoire moderne de femme plus décriée, plus avilie, plus outragée et plus punie que M Du Barri. Elle ne devint la plus élevée par la fortune que pour être la dernière dans l'opinion ; elle n'effleura le trône que pour plonger plus profondément dans l'égout du mépris universel. Par une dérision que toute la malignité des hommes ne trouverait pas, elle naquit à Vaucouleurs, où naquit Jeanne d'Arc, et, par une autre dérision non moins étrange, elle reçut en naissant le nom de Jeanne, comme si le hasard eût voulu à tout prix et avec une intention secrète qu'on mît un jour en présence la femme la plus vénérée au monde et la femme la plus dégradée, celle qui sauva la France et celle qui passe pour l'avoir perdue : cruel rapprochement qui, réduit en symbole, présenté aux yeux sous les couleurs significatives de l'image, montre la gloire de l'une flottant dans l'air pur comme un drapeau d'honneur, la célébrité de l'autre rampant à terre et sous les pieds qui la foulent et la salissent.

Pourquoi tant de haines et tant de souillures ? N'aurait-on tant crié contre M Du Barri que parce que, maîtresse d'un roi, elle n'était pas issue de famille titrée ? Était-ce donc un privilége des familles nobles de fournir des maîtresses aux rois ? On le croirait en se rappelant que M de La Vallière, M de Fontange, M de Montespan, M de Mailly, M de Châteauroux, M de Lauraguais, étaient d'origine aristocratique. Ont-elles beaucoup pour cela relevé la profession ? Personne n'oserait l'affirmer, même parmi les descendans de ces grandes maisons. On a aussi violemment récriminé contre M Du Barri parce qu'avant d'être à Louis XV elle avait eu d'autres amans ; mais François I avait passé bien des légèretés à ses maîtresses, mais Henri IV avait bien souvent fermé les yeux sur les coquetteries de la charmante Gabrielle. M Du Barri n'était guère plus coupable que ces dames de haut parage. Le plus ou le moins en pareil cas ne nous semble pas d'ailleurs d'une grave importance, et je ne vois pas pourquoi on demanderait un commencement moral à ce qui est destiné à avoir une fin si peu édifiante. Pourquoi donc cette haine plus vivace et plus longue pour M Du Barri, aussi jeune, plus jolie qu'aucune maîtresse royale ? Est-ce parce qu'elle coûtait beaucoup d'argent ? Louis XV en aurait-il moins dépensé sans elle ? Les châteaux bâtis, les fêtes données par Louis XIV à ses favorites, n'ont-ils pas coûté mille fois plus que les caprices de la comtesse ? La réprobation ne s'éleva si haut, pensons-nous, que parce que le duc de Choiseul ne parvint pas à donner de sa main au roi Louis XV une maîtresse qui balançât le crédit de M Du Barri. Le duc, indigné, la rendit d'abord odieuse à la cour par son pouvoir comme ministre ; il put ensuite, par l'influence des écrits qu'il eut la facilité de faire publier contre elle, ameuter toute la France et l'étranger. Sa lutte avec elle est une des phases les plus

curieuses de notre histoire. Il ne voulut pas reconnaître à propos, mal conseillé par M de Beauveau et par sa sœur, M de Grammont, l'immense ascendant promis à la favorite quand elle parut dans le ciel ou dans l'enfer de la cour. Moins habile et moins prudent que le duc de Richelieu, il dédaigna de signer avec elle une alliance offensive et défensive lorsqu'elle la lui fit proposer, et ce fut sa perte.

Jusqu'ici tous ceux qui ont écrit sur la maîtresse de Louis XV ont copié un livre intitulé Anecdotes sur madame la comtesse Du Barri, ouvrage honteux, sans nom d'auteur, publié à Londres chez le fameux Nurse. Comme il était excessivement difficile, même impossible, à M Du Barri d'opposer à cette publication, qu'elle essaya cependant, mais inutilement, de faire disparaître, un récit exact et fidèle de sa vie, car c'eût été combattre la calomnie par le scandale, le feu par la poudre, elle garda le silence le plus absolu, en sorte qu'aujourd'hui, à moins de se livrer à un travail peu récompensé par le lecteur prévenu, on ne recueille sur elle que ce qu'en ont dit ses ennemis les plus injustes et les plus violens.

I.

Mdu Barri naquit en 1744, à Vaucouleurs ; son père, petit commis aux fermes, nommé Gomart de Vaubernier, pria Billard Dumonceau ou plutôt Du Monceau, riche munitionnaire qui passait ce jour-là par la ville, de tenir l'enfant sur les fonts baptismaux. Après cet événement insignifiant, on ne sait plus ce que devient le père, mort sans doute dans l'obscurité où il avait vécu, et on ne revoit plus la mère et la fille que sur la route de Paris. Qu'allait faire la petite Jeanne de Vaubernier à Paris ? Sait-on jamais ce qu'on vient y faire ? Elle obéissait à cet énergique aimant

qui attire à Paris tout ce qui a en soi un titre à la gloire, à la célébrité, à la fortune. Elle avait son joli visage de province, clair, charmant, étonné, ses cheveux doux et cendrés, ses yeux bleus, voilés et entr'ouverts, son teint pâle et rose ; elle avait son étoile. Qui lui eût dit, lorsqu'elle traversait la grande ville dans sa voiture d'osier, aux courroies paresseuses, aux roues massives et criantes, qu'elle aurait un jour des équipages plus beaux que tous ces équipages qui lui envoyaient de la boue en passant, un hôtel plus profond, plus large et plus splendide que ces hôtels dont elle voyait avec admiration se développer les ailes de marbre, qu'elle porterait à ses épaules et à ses bras plus de dentelles et de diamans que toutes ces dames précédées et suivies de valets en livrée ?

Le riche parrain, M. Billard Du Monceau, donna quelques légers secours à M Vaubernier et mit sa fille au couvent de Sainte-Aure, inévitable début de toute histoire et de tout roman au XVIII siècle. Si l'on n'apprenait pas grand'chose au couvent, on y recevait du moins une instruction proportionnée à l'esprit du temps. La bienveillance du parrain ayant cessé de protéger la filleule, celle-ci glissa nécessairement sur le terrain où rien ne la retenait plus. Elle ne tomba pas tout à coup dans le vice ; mais du couvent elle passa chez une marchande de modes de la rue de la Ferronnerie, nommée M Labille. Jeanne Vaubernier avait alors seize ans. Cependant, par un reste de respect pour son nom de famille, elle prit celui de Lançon en entrant chez cette marchande de modes. La précaution indique que tout sentiment délicat n'était pas déjà mort en elle, lorsqu'elle eut recours pour vivre à l'exercice de cette profession, qui demandait alors plus de bon goût que de bonnes mœurs. La rue de la Ferronnerie, une des plus vieilles rues du vieux Paris, présentait au milieu du

XVIII siècle un caractère de physionomie qu'elle a été long-temps à perdre, malgré les secousses de la révolution, les alignemens de l'empire et plusieurs restaurations. Collée à l'antique église des Innocens, dont elle doublait une des quatre faces, elle tenait d'un côté à ce qu'il y a de plus funèbre, de l'autre à ce qu'il y a de plus gai, — à ce qu'il y a de plus vivant et à ce qu'il y a de plus mort. Elle avait vue sur le marché et sur le cimetière. La vieille église des Saints-Innocens, sa tour octogone, les croix noires du cimetière, qui, placé derrière l'église, occupait le carré où est aujourd'hui le marché ; les hautes tombes, le pilori, dressé à l'extrémité du cimetière, là même où l'on voit aujourd'hui la halle aux draps, les galeries formant les trois côtés du cimetière, sortes d'arcades grillées pleines de squelettes, supportant une triple ligne de greniers remplis de têtes de morts, — ce qu'on appelait enfin le charnier des Innocens, — jetaient des ombres, et puis encore des ombres sinistres sur le pavé et les maisons voisines, au bas desquelles s'étalaient du matin au soir des milliers de marchandes de légumes et des centaines d'échoppes d'écrivains publics. Les deux côtés de la rue de la Ferronnerie, placée au cœur du marché et du charnier, n'étaient composés que de boutiques de marchandes de modes, et ces boutiques riantes, pimpantes, toutes gentilles, percées au pied des maisons dont les croisées ont vu assassiner Henri IV, gagnaient d'année en année la rue Saint-Honoré, où elles avaient fini par se confondre avec les marchands de pelleteries du Danemark et de la Suède, qui, plus heureux, ont résisté à l'action du temps, et de nos jours sont encore à leur place. Tous ces magasins de modes, célèbres en Europe, dans l'Inde et les deux Amériques, luttaient d'éclat et de nouveauté par leurs vitrages, leurs devantures, leurs enseignes et leurs auvents. Ces auvents très longs, épanouis et surbaissés, donnaient à ces bou-

tiques des formes de chapeau, et procuraient à la rue, constamment mouillée par le séjour des légumes, une ombre fraîche, riante, que damassaient mille couleurs. Ces couleurs jaillissaient comme des flammes du jeu miroitant de ces étoffes, de ces bonnets, de ces mantilles, de ces camails en satin, en brocart de Lyon, étalés, pendus, exposés dedans et dehors. Et quelle population exceptionnelle pour cette rue originale ! Les mousquetaires rouges, noirs, gris, les abbés pouparts, les robins passionnés, les petits marquis ennuyés, les vieux conseillers, les chevaliers d'industrie, les galans escrocs, les clercs sensibles, les mondors à bec de corbin, les munitionnaires à la grosse voix, les traitans, affluaient du matin au soir dans ces boutiques et autour de ces comptoirs garnis de jeunes filles qui, en riant, déchiraient la soie, piquaient dans le velours et arrondissaient au bord de leurs doigts distraits la mousseline et la gaze. L'atmosphère de l'endroit avait aussi son caractère. Des odeurs suaves se mêlaient aux exhalaisons végétales des légumes étalés sur le pavé de la rue ; on respirait le parfum du musc et celui des carottes, les senteurs de la violette et celles du céleri, et, par dessus tout, la vapeur fade et cadavéreuse du charnier des Innocens. Ici les cuisinières, leur panier au bras, dictaient des lettres d'amour ou d'adieu à de sales écrivains publics, affamés et en manchettes ; là des voitures brillantes, armoriées, longeaient les murs du cimetière, dont le vent empesté agitait avec bruit des files d'enseignes suspendues sur lesquelles on lisait au milieu d'un fond d'or, d'argent ou d'azur : À la Poupée de la rue Saint-Honoré, au Secret de plaire, à la Toilette de Lesbie, au Miroir des Graces, à la Ceinture de Vénus. Enfin la rue de la Ferronnerie était un modèle réduit de Paris au XVIII siècle.

C'est dans la rue de la Ferronnerie et dans l'une de ces jolies boutiques de modes que Jeanne de Vaubernier ou M Lançon entra en apprentissage ; c'est là qu'elle acquit sans doute l'art de se coiffer et de s'habiller avec un goût qui ne fut pas inutile plus tard à ses succès dans un autre genre. Ses ennemis lui rappelèrent souvent avec dédain cette première époque de sa vie, que, de son côté, elle ne chercha pas à nier : du reste, elle ne nia jamais rien, et cette espèce de candeur aurait dû les rendre moins cruels ; mais demandez de l'impartialité pour les favorites ! En accorde-t-on aux rois ? en accorde-t-on à personne quand il y a succès ? et quel succès égala jamais celui de M Du Barri ?

Ils sont innombrables, les amans de toutes conditions qu'on lui prête dans cette boutique de modes. En vérité, c'est trop. Dans quel temps aurait-elle fait des chapeaux ? Théveneau de Morande les nomme tous, sans embarras, ces amans ; il les connaît tous ; malheureusement Théveneau de Morande ne mérite pas une confiance absolue. Il a été accusé d'avoir été payé par le duc de Choiseul pour écrire et publier à Londres, contre M Du Barri, le Gazetier cuirassé et la Gazette noire, deux ouvrages dont Rivarol aurait pu dire qu'ils ont été pensés dans la rue et écrits sur une borne ; j'ajouterais volontiers : et publiés dans un égout. C'est dans le Gazetier cuirassé, livre fort rare de nos jours, que j'ai lu cette phrase, échantillon du reste : « Quand le duc de Richelieu a vu que le duc de Fronsac se conduisait avec honneur dans l'affaire des pairs, il l'a désavoué pour son fils et n'a pas voulu vivre avec lui. » On lit, à chaque page de ce Gazetier cuirassé, que M Du Barri est la fille d'un moine et d'une cuisinière, qu'à dix ans elle fut ravie à ce moine par une courtière ambulante et menée à Paris ; que, fille sans nom pendant dix ans chez M Gourdan (nous allons parler de cette célèbre M Gourdan), elle s'asso-

cia au comte Du Barri pour donner à jouer au brelan et au vingt et un ; que là Lebel la vit pour la première fois et la montra au roi pendant la nuit ; que, présentée ensuite à la cour, créée comtesse et logée au château de Versailles, elle fit chasser une princesse, deux ministres et tous les honnêtes gens. Telle est la substance âcre et vénéneuse que nous avons extraite du trop fameux livre de Théveneau de Morande. Il est bon de remarquer que, si la Gazette noire est bien moins violente contre M Du Barri que le Gazetier cuirassé, quoique du même auteur, c'est que la première fut publiée en 1777, peu de temps après la mort de Louis XV, lorsque M Du Barri pouvait encore avoir un grand intérêt à acheter le silence de Théveneau de Morande, tandis que la Gazette noire, publiée en 1784, sous un autre règne, ne pouvait plus lui être redoutable. À quoi bon une rigueur qui n'aurait plus effrayé ? La Gazette noire est essentiellement un pamphlet contre les familles nobles, où de Morande recherche leurs titres, pour les nier par des preuves ou de prétendues preuves.

La rue de la Ferronnerie est peu éloignée de la rue Saint-Sauveur, et c'est dans la rue Saint-Sauveur qu'était la maison de la fameuse M Gourdan, dont le nom, dans les chroniques scandaleuses, est devenu inséparable de celui de M Du Barri. La profession de cette dame, que dans les comédies espagnoles on désigne pittoresquement ainsi — la dame voilée, — a des analogues chez toutes les nations civilisées de l'antiquité, et elle prouve moins, quoique fort équivoque, la souveraineté du vice que la nécessité d'une pudeur publique à laquelle on se doit, même quand on ne croit plus rien devoir à l'opinion. La dame voilée tient elle-même lieu de voile à des propositions dont elle vous épargne la rougeur. M Gourdan succédait aux Florence et aux Paris, ces illustrations parisiennes du genre à une époque antérieure. Elle continuait la

tradition. Le seuil de sa maison s'abaissait devant tout le monde, et personne cependant n'y voyait personne, tant les appartemens, les escaliers, les cabinets, les salons, étaient discrets les uns pour les autres. Ils n'avaient ni regards ni oreilles. Avocats, écrivains, prélats, ambassadeurs, nationaux, étrangers, se coudoyaient sans se voir. Pour que le mystère fût encore plus impénétrable, la maison de M Gourdan avait deux entrées, l'une, bien connue, dans la rue Saint-Sauveur, l'autre dans la rue des Deux-Portes, deux rues qui forment encore, comme on sait, les deux côtés d'un angle droit. Libre aux jeunes gens au-dessus de l'opinion publique d'affronter la tête haute l'entrée de la rue des Deux-Portes ; les passions timides ou hypocrites se présentaient à la seconde entrée, qui s'ouvrait rue Saint-Sauveur. Afin de les rassurer davantage, car, lorsque le vice s'en mêle, il est aussi pudique que la vertu, cette seconde entrée était déguisée en magasin de tableaux. Un Auvergnat, qu'on nommait Ouradou, faisait semblant de vendre des Teniers et des Terburg à des amateurs fictifs qui venaient chez lui moins pour admirer des images que des réalités. Tout en faisant semblant de parcourir sa galerie, le faux amateur arrivait au fond de la boutique ; une porte s'ouvrait devant lui ; elle se refermait aussitôt. Il se trouvait dans un vaste vestiaire. Là, s'il était bourgeois, il devenait à son gré dragon ou procureur ; s'il était financier, il endossait l'habit gros bleu du marin, il se couvrait un œil ou se peignait des moustaches, à moins qu'il n'aimât mieux toutefois changer sa perruque blonde contre une perruque de président. Ce déguisement achevé, il poussait une autre porte, et, sans s'en être aperçu, il avait quitté la maison de la rue Saint-Sauveur et il était dans la maison de la rue des Deux-Portes. Lorsqu'il lui plaisait d'en sortir, il revenait par le chemin qu'il avait suivi en allant, reprenait son premier costume et traversait

de nouveau la galerie de l'apocryphe marchand de tableaux, qui gagna des sommes immenses à ce commerce sans éprouver le regret de voir jamais se dégarnir sa boutique. Il put y perdre son ame, mais pas un seul Flamand.

M Gourdan attira dans cette double maison, par les moyens usités en pareil cas, la jolie et facile modiste de la rue de la Ferronnerie, et quand elle l'eut sous la main, elle lui déroula des peintures si vives, si éblouissantes, qu'il aurait fallu une tout autre nature que celle de la future M Du Barri pour résister. Jeanne de Vaubernier était née courtisane ; elle avait l'œil provocateur et mourant, la poitrine de sirène, la bouche qui appelle ; elle avait surtout la soif des belles choses, du beau linge, des étoffes riches, des parures neuves. Sa faiblesse était une déviation du grand sentiment qui fait aimer les arts, et elle le prouva bien quand elle put en quelque sorte se purifier en demandant des statues, des tableaux, des palais aux premiers artistes de son époque. M Gourdan lui montra de si beaux meubles de Boule, des dentelles flamandes si orgueilleuses, des bijoux d'un si grand prix ; elle lui fit entrevoir dans un lointain sablé de poudre d'or de si fastueux équipages, qu'elle ne se soucia plus de reprendre le chemin de la rue de la Ferronnerie, celui de la petite chambre qui donnait sur le charnier des Innocens, cette chambre où elle grillait en été, gelait en hiver, où elle était éveillée en toute saison, dès quatre heures du matin, par les cloches de Saint-Eustache. La fortune la trouvait belle, elle trouvait la fortune magnifique ; elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre comme si elles se fussent connues et cherchées depuis long-temps.

C'est dans cette maison qu'elle rencontra, quelques mois après, le comte Jean Du Barri, le frère de celui qu'elle devait un

jour épouser. Le comte aimait les plaisirs comme un roué, et il n'était pas difficile sur le choix des lieux où il allait passer son temps. M Gourdan tenait aussi maison de jeu pour les fils de famille qui voulaient bien lui faire l'honneur de venir se ruiner chez elle. L'apparition de M Lançon causa une profonde sensation parmi ces honnêtes libertins de la rue des Deux-Portes, à la tête desquels était Jean Du Barri. Nous ignorons bien des détails relatifs au séjour de la future favorite de Louis XV au milieu du sérail de M Gourdan, et, quand nous les saurions, nous ne les révélerions sans doute pas. Il lui arriva cependant une aventure qu'on peut, je crois, raconter, sans trop faire pâlir l'encre sur le papier et qui est restée au nombre des plus authentiques, quoiqu'on ne la trouve pas dans les pamphlets débités par Nurse. Je la tiens d'un personnage contemporain de M Du Barri ou plutôt de Jeanne, car il ne s'agit encore ici que de M Gomart de Vaubernier. Nous l'avons dit, on jouait un jeu infernal chez la Gourdan. Parmi les joueurs se distinguait par la profusion de ses dentelles à tête de chicorée et de ses diamans un certain marquis de Baudron ou de Baudrin, qui avait juré de se faire bien venir de la séduisante Vaubernier sans délier les cordons de la bourse. L'engagement était des plus téméraires. La Gourdan ne se laissait pas facilement tromper. Baudron ne recula pas. Il se présente un soir chez elle, un soir qu'on jouait au lansquenet, avec un diamant magnifique au doigt. Elle présidait le jeu, entourée de sa cour de jeunes gentilshommes plus ou moins bien famés. L'appartement fut comme illuminé par les reflets et les éclairs du riche bijou que le marquis promenait sous tous les yeux avec une indifférence de bon goût. Grand Dieu ! s'écria M de Vaubernier, quel superbe diamant vous avez au doigt ! Il est à vous, mademoiselle, répondit Baudron avec la magnificence du feu roi Louis XIV, acceptez-

le comme un souvenir ; seulement, permettez-moi d'aller le déposer demain à l'heure de votre toilette sur votre boîte à parfums. La Gourdan toucha du genou sa jeune pensionnaire, et la demoiselle ne répondit rien au marquis ; c'était répondre. Celui-ci ne fut pas très étonné de voir sa proposition si peu discutée. Il connaissait la maison. Revenant soudainement non pas sur ses offres, il était trop homme du monde pour cela, mais sur un simple incident de la négociation déjà si avancée, il pria M de Vaubernier de remettre au surlendemain l'honneur qu'elle lui faisait de le recevoir le lendemain même. Il en était au désespoir, mais il était obligé de se rendre, ce à quoi il n'avait pas d'abord pensé, à Fontainebleau, pour le service de la cour. Jeudi, à l'heure de la toilette de M de Vaubernier, il se présenterait chez elle ; il la priait de lui conserver jusque-là sa bienveillance. Le marquis de Baudron se remit ensuite au jeu. Le lendemain, il courut chez un joaillier du Pont-au-Change, et il se fit monter une bague exactement semblable de forme et d'éclat à celle qu'il portait au doigt. L'heureux moment arrivé, il fut directement introduit par une femme de chambre dans le boudoir de M de Vaubernier. Quand il en sortit, il n'avait plus au doigt la fameuse bague. Il était à peine hors de la maison, que la Gourdan fit appeler un joaillier pour lui vendre le superbe diamant évalué par elle au moins deux cents louis ; mais au premier coup d'œil celui-ci affirma que le diamant était faux et ne valait pas deux cents sous. Là-dessus épouvantable colère, rugissemens de la matrone trompée. Elle combina mille projets de vengeance ; elle ne s'arrêta à aucun, de peur d'augmenter par un scandale inutile un mal déjà assez grand. Elle remit le poignard dans le fourreau. Le soir, on jouait encore dans ses salons, et le marquis eut l'audace de se présenter. La première personne vers laquelle il alla, ce fut M de

Vaubernier, qui, en lui rendant la bague, lui dit avec une indignation étouffée : Tout cela est aussi faux que vous. Quelques minutes après cette scène presque muette, le marquis mit lestement la bague fausse dans la poche et replaça la véritable à son doigt, et tous les joueurs de s'extasier de nouveau sur l'incomparable beauté de ce diamant. — Vous raillez, dit le marquis, ce diamant est faux : on l'a jugé ainsi dans cette maison, où l'on s'y connaît. — Faux ! allons donc ; cinquante pistoles ! cent pistoles ! s'écrie un amateur, que cette bague est fine. — On tient le pari. Les premiers joailliers de la ville sont appelés, et tous certifient qu'elle vaut réellement deux cents louis. Indicible confusion de la Gourdan, embarras de M de Vaubernier. Quels regrets ne sont pas les siens ! Mais, la prenant en douce pitié, le marquis lui dit tout bas : — Demain cette bague vous sera rendue. Voulez-vous que ce soit toujours à la même heure ? — Et le lendemain, M de Vaubernier, pure de toute défiance, recevait une seconde fois le faux diamant. Le marquis de Baudron avait gagné son pari, et largement gagné, puisqu'il n'avait pas seulement trompé une fois la Gourdan et sa pupille, mais bien deux fois, ce qui donna à l'aventure des proportions et un retentissement extraordinaires.

Pour les besoins de la cause, comme disent les avocats, l'auteur des Anecdotes sur madame la comtesse Du Barri veut qu'elle se soit trouvée face à face un jour dans cette maison à deux portes avec son parrain, M. Du Monceau, et qu'il en soit résulté une scène héroï-comique des plus émouvantes. Cette rencontre romanesque est trop préparée pour qu'elle ait jamais eu lieu. Le livre de Morande, qui renferme, on en convient, beaucoup de faits vrais, perd tout crédit auprès du lecteur par l'exagération, l'invention calomnieuse et la brutalité vindicative du style. Le seul fait qui mérite de nous arrêter au milieu des mille épisodes

de cette jeunesse agitée, c'est la rencontre de Jeanne de Vaubernier avec Jean Du Barri dans une maison de jeu tenue par une marquise Du Quesnay, logée rue de Bourbon. Le comte ne menait pas une vie exemplaire, puisqu'on l'appelait le roué et le rouable. Il aima M de Vaubernier, et il n'est pas douteux qu'il fut sincèrement aimé d'elle. La preuve, c'est qu'il la battait beaucoup et qu'elle ne tenta jamais de le quitter. Jean Du Barri l'avait ensorcelée pour la vie. Il ne se borna pas à la faire servir à ses plaisirs, il imagina de l'employer à sa fortune, qu'il rêvait dans des proportions gigantesques. La fortune alla plus loin encore que le rêve de ce Gascon ambitieux. Le comte Jean Du Barri était de Toulouse. Ce n'était pas, du reste, un homme ordinaire, il s'en faut. Possesseur, lui aussi, d'une Manon Lescaut, il avait l'ame autrement large et trempée que le pâle et pleurard Des Grieux. On n'aurait pas déporté sa maîtresse en Amérique ; il eût plutôt déporté le lieutenant de police et tous ses suppôts. Ni l'ivresse du jeu, ni les fumées du vin, ni les langueurs de l'amour ne l'empêchaient d'étendre son regard ferme et loin. La corruption n'a pas, dans sa riche galerie, de figure plus hardie et plus belle. Constamment derrière cette jeune femme, dont il changea, dès qu'elle fut en sa possession, le nom insignifiant de Lançon pour celui de L'Ange, il lui souffla son ame ardente et cupide ; il la força à penser par lui, à n'agir que par lui, à marcher dans ses pas, et, de leur double abaissement, il se créa un marchepied superbe pour arriver jusqu'au trône, et cela sans que la tête lui ait jamais tourné, sans que le pied lui ait jamais failli.

C'est en 1768 que Lebel, premier valet de chambre du roi, et Jean Du Barri le roué se rencontrèrent ; Lebel, autre coquin ténébreux, digne de continuer Tristan l'Ermite. Ce Lebel était le confident des inextinguibles ardeurs de son maître ; c'est lui qui

fonda à Versailles le Parc-aux-Cerfs. Le roi vieillissait ; il devenait difficile comme le roi Salomon, son pieux modèle. Il cherchait l'inconnu. Lebel était rêveur ; son roi était triste. Lebel raconta ses douleurs à Jean Du Barri ; celui-ci, inspiré par cette confidence, sauta tout à coup sur une idée digne de son caractère. Il invita le valet de chambre à un dîner auquel il fit assister sa docile maîtresse, décorée pour la circonstance du titre de comtesse Du Barri, quoiqu'elle ne pût pas être vraisemblablement sa femme, puisqu'il était déjà marié, et qu'elle n'eût pas même vu encore celui dont elle devait un jour prendre réellement le nom de Du Barri ; mais le comte Jean préparait, en homme habile, les voies étranges par où il prétendait aventurer son char. Il avait rayé le mot impossible de son bréviaire. Ce qu'il prévoyait arriva. Lebel, bien que blasé autant que son maître, s'extasia d'admiration et se perdit en éloges devant les charmes, la jeunesse sans inexpérience, l'enjouement de la comtesse Du Barrii. De cet enthousiasme au désir d'offrir cette merveille au roi, dont l'écrin était vide, il ne laissa pas même l'intervalle délicat du doute. À quoi bon, du reste, les circonlocutions avec un homme comme son hôte, dont il sonda sur-le-champ peut-être l'abîme ambitieux ? À la fin du repas, la jeune femme eut au cœur le frémissement d'une autre destinée, Lebel sourit, Jean Du Barri convint avec lui-même que la vertu était bien peu de chose pour faire son chemin dans le monde. Il passa sa main sur sa moustache, et ricana en poussant son regard plus profondément dans les ténèbres de l'avenir. Il vit… Que ne perçait-il un dernier voile ? mais qui l'a jamais déchiré celui-là ? Il aurait vu qu'il se trompe toujours celui qui met sa confiance dans le mal ; il aurait aperçu au-dessus du trône, dont la splendeur éblouissait son rêve, un échafaud et une place publique, et au-dessus de la char-

mante tête, qu'il voyait déjà couronnée de fleurs de lis d'or, un tronc souillé et sanglant.

Nous ignorons le style dans lequel s'exprima Lebel après avoir retrouvé le roi, mais il dut mettre le feu à son imagination desséchée, car Louis XV demanda aussitôt à voir, sans toutefois être vu, cette merveilleuse jeune femme de vingt-quatre ans, d'ailleurs comtesse, ajouta Lebel avec respect, Lebel, qui, jusqu'alors, avait eu soin, en homme plein de vénération pour le seuil monarchique, de n'introduire près de son maître que des filles de bonne maison, cueillies soit au pied, soit au sommet de l'arbre généalogique. Il fut convenu entre Lebel et Jean Du Barri que, dans un souper de roués, on montrerait au roi, caché derrière une tapisserie, la belle Jeanne de Vaubernier, dont il fallut en conséquence hâter l'éducation. Les deux précepteurs lui conseillèrent donc de ne parler qu'avec une extrême réserve pendant ce souper mystérieux, d'oublier entièrement le ton de la rue de la Ferronnerie et de la rue des Deux-Portes, de ne pas rire aux éclats, de rire à peine, de peu gesticuler, de plaisanter avec modération, de renoncer surtout à certaines locutions très pittoresques, mais peu usitées en haut lieu, de manger du bout des lèvres, de prendre du bout des doigts, enfin de se montrer en tout digne, réservée et comtesse, ce qui n'exclut pas, ajoutèrent sans doute les deux professeurs, la grace, l'enjouement, l'esprit et l'abandon.

Àce moment de sa vie, la jolie Vaubernier eut ce trait de génie qui décide de toute une carrière, cette inspiration qu'a un homme sur cent mille, pensée, cri, geste ou regard, qui change brusquement la face des choses, bouleverse les médiocrités, c'est-à-dire presque tout le monde ; enfin c'est l'imprévu. L'imprévu fut ceci :

au milieu du souper des roués, la comtesse, rompant violemment avec la tradition, rejetant au loin les conseils et les leçons du comte Jean et de Lebel, s'abandonna à son naturel, sans se préoccuper de la présence du roi derrière la tapisserie. Elle livra au vent la modestie et la retenue, brûla le voile à la flamme des bougies, et la parole éparse, comme le sein et les cheveux, elle bondit en bacchante de propos en chansons et d'écarts en écarts. Elle monta sur le trépied. Jean et Lebel effrayés crurent la partie perdue. Que devait dire, que devait penser le roi ? Le roi fut ravi, transporté ; le roi frémit derrière l'obstacle de la tapisserie ; il découvrait un nouveau monde de surprises. Jusqu'alors il n'avait connu que le vice, espèce d'innocence ; il devinait la corruption. La corruption lui plut.

Le jour même, ou, pour être plus exact, la nuit même, Jeanne de Vaubernier prit la place de M de Pompadour dans l'histoire de France. On prétend que le duc de Richelieu ne fut pas étranger à cette négociation, à laquelle rien ne manqua, pas même l'empoisonnement, ainsi qu'on va le voir. La participation du duc est au moins douteuse : il prit la balle au bond, mais il ne la lança pas, et ce qui le prouve, c'est que le duc de Choiseul n'accuse pas une seule fois son éternel rival, son rival détesté, d'avoir noué cette intrigue, qu'il l'accusa très fort dans ses notes d'avoir favorisée et salement développée à son profit. Le duc de Richelieu mit le premier la main, il est vrai, aux amours du roi avec M de Pompadour, mais il se laissa devancer dans l'affaire Du Barri, dont il n'eut pas moins les plus clairs profits. Celle qui allait être bientôt M Du Barri fut du voyage du roi à Compiègne ; c'est sa première apparition sur la scène où elle devait briller d'un incomparable éclat. Sa grandeur date de cet événement, qui n'était pas sans importance. Les déplacemens du roi ne passaient jamais inaperçus.

La cour et la noblesse de service le suivaient régulièrement en toutes saisons. M Du Barri osa se montrer dans Compiègne en équipage brillant et d'un goût bizarre ; cependant le témoignage même de ses ennemis constate que le scandale de sa présence ne fut pas trop grand. Les libellistes sont loin de lui attribuer le mérite de cette retenue. Louis XV, disent-ils, qui était en grand deuil de la reine, mit quelques mesures dans ses relations avec la naissante favorite. Cependant Lebel, voyant le roi épris de cette femme à un point alarmant, cette femme qu'il n'avait jugée bonne qu'à défrayer un caprice royal, se jeta aux pieds de son maître et lui confessa le passé si nuageux de Jeanne Vaubernier. Le roi fut sourd ; Lebel insista, pria, il pleura même en avouant tout, la rue de la Ferronnerie, des Deux-Portes, en ajoutant : Sire, je vous ai trompé, elle n'est pas même mariée. — Tant pis ! répliqua le roi ; qu'on la marie promptement, si l'on veut m'empêcher de faire quelque sottise. Peu de temps après cette scène de confidence et de remords, Lebel mourut. Mourut-il empoisonné ? C'est fort peu vraisemblable. Quel intérêt avait-on à le faire disparaître ? Celui de n'avoir pas un témoin de la conduite de M Du Barri ? Et le comte Jean et tous les roués ? D'ailleurs, au moment où Lebel mourut, l'élévation de M Du Barri était encore un fait à venir. Lebel mourut, parce que les coquins n'ont pas plus que les honnêtes gens le privilége de mourir quand il leur plaît.

Quelque dissolue que fût la cour et quelque grand que fût aussi le dédain du roi pour l'opinion publique, ils n'osèrent, ni celle-là, ni celui-ci, avouer une favorite qui n'avait près d'elle ni père, ni frère, ni mari pour couvrir sa conduite d'une ombre de protection et de responsabilité. C'était sans exemple. Les mauvaises mœurs comme les mauvaises actions ne se produisent pas sans voile. Il fallait un mari à la prochaine comtesse. Jean Du Barri ne

pouvait l'épouser lui-même, puisqu'il était marié ; il la proposa à son frère Guillaume. Ce frère fit ses conditions. Guillaume aimait le jeu, les plaisirs, les voyages. Guillaume était paresseux, libertin, sans avoir dans l'esprit les ressources du comte Jean. On donna à Guillaume autant d'argent qu'il voulut pour accepter le titre purement honorifique de mari. Le marché conclu, on procéda à l'union, qui eut lieu à l'église de Saint-Laurent, dans le faubourg Saint-Martin, le 1 septembre 1768. Le notaire qui dressa le contrat, car aucune des formalités ne fut omise, s'appelait Le Pot d'Auteuil. Le roi pouvait légalement désormais posséder M Du Barri, puisqu'elle était la femme légitime d'un autre. La morale recevait une pleine satisfaction. Jean Du Barri s'applaudissait d'avoir conduit à fin une aussi glorieuse négociation, le roi était heureux. Quant au mari, dont il convient à peine de parler, il regagna Toulouse après avoir échangé une considération qu'il n'avait jamais eue contre une grande quantité d'or qu'il ne garda pas long-temps. Ceux qui aiment à suivre à travers les années d'oubli et les révolutions le fil aminci des événemens, ou plutôt la trace des personnages qui les ont amenés, n'apprendront pas sans quelque intérêt que la famille Du Barri compte encore des descendans, et des descendans fort honorables, à Toulouse et à Pompignan. Un fils naturel du mari de M Du Barri a servi avec une grande distinction pendant les guerres de l'empire.

L'élévation de M Du Barri ne data pas du jour où elle devint la maîtresse de Louis XV. La fortune tient aussi en réserve ses jours d'épreuves pour ceux qu'elle protége. Une femme, une rivale, intrigante, vive, jalouse, spirituelle, la sœur du duc de Choiseul, en un mot, osa protester contre l'élection de la nouvelle bien-aimée. La duchesse de Grammont, appuyée de la haine de sa sœur, la comtesse de Grammont, se crut assez forte et sans doute assez

blessée pour lever le drapeau de la révolte. Elle était de ces personnes particulièrement délicates dont nous avons parlé au début de cette histoire, qui ne trouvent pas inconvenant, qui trouvent même fort naturel qu'un roi ait une maîtresse, mais qui rougissent et s'indignent s'il la prend ailleurs que parmi sa noblesse. La victoire sur M Du Barri devait assurément lui paraître facile, à elle sœur du ministre le plus influent, le plus absolu qui fût encore entré dans le cabinet de Louis XV. M. de Choiseul plaisait beaucoup au roi par l'extrême légèreté avec laquelle il traitait les affaires les plus graves et les plus embrouillées ; il n'en parlait qu'au bal, pendant la chasse, au milieu du souper ; il les effleurait, les terminait en causant, et sa causerie brillante, gaie, épigrammatique, n'en présentait que la fleur. Entre les aventures de la veille et la chronique de l'Opéra, il examinait l'état de l'Europe. Un bon mot adoucissait l'impression fâcheuse produite par une mauvaise nouvelle ; un madrigal préparait à la demande d'un impôt. Il mettait des mouches et du rouge à la politique. Il n'en chassa pas moins les jésuites.

Les Du Barri tentèrent de se rapprocher des Choiseul ; ceux-ci se hérissèrent : que leur voulaient ces gens-là ? La duchesse de Grammont ne se contenta pas, comme son frère, de répondre par le mépris : elle s'indigna, elle éclata, elle jeta feu et flamme ; elle courut, la rage aux lèvres et le fouet à la main, de château en château, d'hôtel en hôtel, de porte en porte, véritable furie, pour rallier le ban et l'arrière-ban de la noblesse contre cette femme impudique, sans aveu, sans nom, sortie des pavés de Paris, entre une halle et un charnier. Elle la fit connaître, la dévoila avec cruauté, la noircit, la ridiculisa, la traîna par les cheveux à travers les salons, paya pour qu'elle fût déchirée dans les gazettes, nouvelles à la main, bulletins ; enfin, toute méchante et toute puis-

sante qu'elle était, elle parvint, sous l'approbation expresse ou tacite du lieutenant-général de police, M. de Sartines, à publier contre M Du Barri une chanson infâme, qui, chantée sur l'air de la Bourbonnaise, devint bientôt populaire à Paris et dans toute la France. Voici le seul couplet qu'il soit permis de citer :

En maison bonne
Elle a pris des leçons ;
Elle a pris des leçons
En maison bonne,
Chez Gourdan, chez Brisson ;
Elle en sait long.

Il était fort adroit de se servir ainsi de la rumeur publique pour faire arriver jusqu'au trône des attaques contre celui qui s'y oubliait dans les bras d'une favorite détestée : le peuple était les flots, les Choiseul le vent ; le vent fit la tempête et resta invisible. Qu'opposa M Du Barri à ce soulèvement général contre elle ? D'abord sa jeunesse, et M de Grammont n'était plus jeune. M de Grammont était soutenue par un ministre, M Du Barri se fit protéger par un chancelier, M. de Maupeou. Le ministre qui soutenait M de Grammont était un duc ; M Du Barri eut aussi le sien ; elle en eut même deux, le duc d'Aiguillon, gentilhomme accompli, et le duc de Richelieu. M de Grammont avait pour elle la noblesse ; M Du Barri eut avec elle les écrivains, les poètes, les artistes, presque tous les philosophes ; M de Grammont avait la France, M Du Barri eut le roi. La guerre fut déclarée, guerre longue, guerre terrible, guerre venimeuse comme toutes celles où figurent les femmes, guerre imprudente, car les coups portés à la joue de la favorite touchèrent le visage de Louis XV, dont les fautes furent si cruellement expiées par son successeur. L'exécra-

tion formidable, sans exemple, que les Choiseul soulevèrent contre M Du Barri, est à nos yeux, fort peu prévenus, une des causes qui développèrent le germe de la révolution. La noble vieillesse de Louis XIV avait fait complètement oublier les erreurs de sa jeunesse trop galante ; la vieillesse débauchée de Louis XV eut un effet contraire, non-seulement par rapport à lui, mais par rapport à toute la monarchie ; elle rappela en masse les faiblesses de la royauté. M de Maintenon avait presque obtenu par la rigidité excessive de ses mœurs le pardon de toutes les favorites ; la conduite de M Du Barri réveilla le souvenir de toutes les courtisanes royales. Il en résulta pour Louis XV et pour elle une condensation de haines. Le passé des autres fit balle contre eux.

Avant de montrer M Du Barri dans le joli château de Luciennes, présent de son royal amant, il convient de rappeler l'événement le plus étonnant de son étonnante prospérité, celui qui causa le plus de bruit sous le règne de Louis XV, sans excepter la victoire de Fontenoy. Ce fut aussi une victoire, car il y eut bataille, et bataille rangée, commandée par des généraux habiles en intrigues. D'un côté, c'étaient Louis XV, M Du Barri, le duc d'Aiguillon, le vieux duc de Richelieu ; de l'autre, le duc de Choiseul, ses deux terribles sœurs, toute la cour, toute la noblesse de Paris et de la province. Le lieu du combat fut Versailles ; l'Europe entière fut spectatrice. Un poète futur construira un poème épique avec les choses et les personnes qui furent engagées dans cette lutte de cour. L'Hélène de cette Iliade, la cause de cette conflagration formidable au milieu de la paix, — si jamais la paix a régné à la cour, — ce fut encore M la comtesse Du Barri. Mais M la comtesse Du Barri demandant au roi Louis XV une faveur inouie, monstrueuse pour le temps, une faveur dont la pensée seulement

aurait, cinquante ans auparavant, fait envoyer en exil celle qui l'aurait exprimée.

Quelque perdue de mœurs que fût la cour depuis la régence, elle n'avait jamais consenti au moindre relâchement de l'étiquette. Les écrous en diamant posés par Louis XIV sur les rouages de la monarchie n'avaient subi aucun dérangement, aucune altération. La monarchie entière, bien ou mal équilibrée, restait debout dans toute sa raideur et toute son inflexibilité. Sans doute, les marquis s'encanaillaient, mais la canaille ne devenait pas marquise. Parmi les distinctions les plus hautes, la plus haute, depuis trois siècles, était celle d'être présenté à la cour. Quel honneur rare et mémorable ! voir face à face le roi au milieu de sa cour, la reine, les princes, les princesses du sang, les saluer, recueillir leur sourire, leur parler, conquérir le droit d'aller à leurs fêtes, celui d'entrer plus tard dans leur familiarité ! que de grands noms s'éteignaient sans avoir joui de ce privilége presque divin ! Aucune image, nulle expression ne rendra sous notre plume ce qu'il y avait d'auguste, de flatteur et d'effrayant par la majesté dans cet acte solennel, être présenté !

M Du Barri voulut être présentée. C'est Jean Du Barri, l'homme de toues les hardiesses, qui lui souffla ce conseil. Il était bon. Rien n'est plus loin de la cour que ce qui est à la porte de la cour ; mais quel pas à franchir ! La jeune et radieuse comtesse murmura d'abord ce désir entre ses jolies dents, et le roi se contenta de sourire. Elle y revint, le roi la plaisanta ; elle mit des intervalles dans ses autres demandes, toujours plus faiblement écartées. Ensuite elle rappela au roi, avec douceur, avec tendresse, avec reproches, qu'elle n'avait que la faveur, sans doute très précieuse, mais précaire, d'être de ses voyages et d'occuper

un petit logement dans les combles de ses châteaux ; elle ne montait pas dans ses carrosses, elle ne mangeait pas, elle ne jouait pas avec lui ; aucun prince, aucun ambassadeur, aucun dignitaire n'allait lui présenter ses hommages. Enfin avec autant d'amour pour lui que les demoiselles de Nesle, que M de Pompadour, elle ne jouissait d'aucun des avantages accordés sans contestation à ces favorites. Pourquoi cette différence, cette injustice ? Le roi commençait à ne savoir que répondre. On l'assiégeait par bien d'autres côtés. Les Du Barri faisaient imprimer, dans les gazettes, afin de préparer le public à l'événement, les lignes suivantes : « M Du Barri continue à mériter l'attention de la cour et de la ville. On parle de la présenter. Il y a des paris ouverts à Versailles pour ou contre. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y aura de grands changemens dans le ministère, si elle parvient à cet honneur. L'éloignement que M. de Choiseul témoigne pour elle ne lui permettrait pas de rester en place. Elle a de son côté MM. Bertin, de Saint-Florentin, le duc de Richelieu, le duc d'Aiguillon et toute la cabale des dévots, qui regarderaient comme une bonne œuvre, n'importe par quelle voie, l'expulsion de M. de Choiseul. » Quelques jours après on lisait dans les mêmes gazettes, payées pour produire le fait comme de plus en plus certain : « Le bruit général de Versailles est que M Du Barri sera présentée le 3 du mois prochain. » Cerné de toutes parts, le vieux roi voulut du moins ménager la pente de la chute, ce qui n'était guère plus possible que de comprimer l'effet d'une bombe en la pressant dans les mains. Il crut arriver à ce résultat en donnant à M Du Barri les appartemens de M de Pompadour dans le château de Versailles. C'était, pensait-il, l'installation et non la présentation ; la cour ne murmurerait pas trop, et la comtesse, à demi satisfaite, patienterait. Hélas ! la concession fut doublement méconnue. La

comtesse ne patienta pas, et M. de Noailles, chargé du gouvernement du château, osa élever la voix. Louis XV fit taire M. de Noailles, c'est vrai, mais il consentit ouvertement à la présentation, qui fut fixée au 25 janvier.

Il est inutile de dire, on l'apprend assez par les faits, que le roi était de plus en plus épris de M Du Barri. C'était une fascination, un aveuglement complet. Le cœur, les sens, la raison, étaient captivés chez lui au point de le rendre sourd à toutes les prières qui lui étaient adressées par ses proches pour le détourner de souscrire à cette scandaleuse présentation. Il résista aux sollicitations comme aux railleries. Voltaire lui-même se mit à la croisée de son château, et lança sournoisement du fond de Ferney quelques vers moqueurs contre les amours d'un souverain, son ennemi éternel. Les Choiseul n'avaient pas été étrangers à ce coup de griffe du grand homme ; mais le vieux renard, se ravisant bien vite, flairant l'avenir assuré à la favorite, changea brusquement de ton, nia les vers et prépara sa plus belle prose à facettes pour complimenter bientôt celle qui sut lui pardonner, ou mieux encore ne se souvenir de rien : ce fut fort sage de part et d'autre. Voltaire comprit qu'il fallait se conduire avec M Du Barri comme avec M de Pompadour. Tant pis pour les Choiseul ! s'il n'y avait pas d'amis, il n'y aurait pas d'ingrats : pourquoi y a-t-il des amis ?

La présentation aurait donc lieu, et c'était M de Béarn qui serait marraine. On sait que chaque personne présentée à la cour était patronée par un homme de marque ou par une femme titrée et établie ordinairement dans les grandes privautés du château. Ce fut un coup de fortune pour M de Béarn d'accepter une fonction unanimement repoussée avec dédain par toutes les autres dames de haut parage, tremblantes devant le sceptre des Choi-

seul, uniques distributeurs des pensions, des places et des cordons. On paya ses dettes, on plaça ses fils, on se souvint enfin de sa famille. La présentation fut pourtant retardée ; les Choiseul conseillèrent la résistance aux princesses. Que fit alors le roi ? Il donna les appartemens de feue la dauphine à sa maîtresse, qu'il avançait ainsi d'un grade, ne pouvant lui accorder le premier. À ses yeux, les appartemens de M de Pompadour ne devaient plus lui suffire. Cependant la haine ne cessait de grossir contre elle, qui, toujours gaie, charmante et bonne, s'écriait en lançant des oranges sous les plafonds d'or de Versailles et en les ramassant : Saute, Choiseul ! saute, Praslin ! M. de Praslin était le cousin du duc de Choiseul ; c'est lui que le duc fit nommer ministre des affaires étrangères quand il réunit, pour les diriger, la guerre et la marine. Toujours d'accord, ils partagèrent les mêmes succès, les mêmes revers. Lorsque le duc de Choiseul fut exilé à Chanteloup, le duc de Praslin fut envoyé à Vaux. L'un et l'autre méritent les hommages et la reconnaissance de la France pour avoir accompli des négociations honorables dont les résultats subsistent encore.

Comme il était à craindre que le roi, se blasant peu à peu sur les charmes de la comtesse, ne devînt plus difficile avec le temps sur la question de la présentation, il fallait enlever cette question, n'importe à quel prix. Jean conseilla et indiqua les grands moyens. M Du Barri, après quelques jours de langueur et de tristesse, se jeta toute en larmes aux pieds du roi, et lui demanda de la sauver des injures de ses ennemis en lui accordant d'être présentée. Cette marque d'estime les réduirait au silence ; sinon elle mourrait de honte et de douleur. Peut-être, en parlant ainsi, était-elle sincère : il n'est pas d'origine si méprisée qui fasse endurer à une femme jeune et belle les humiliations et les outrages de gens dont elle n'a, par aucune action injuste, provoqué la mé-

chanceté. On lut bientôt dans les nouvelles : « Le vendredi soir 21, en revenant de la chasse, le roi annonça qu'il y aurait une présentation le lendemain… qu'elle serait unique… que c'était une présentation dont il était question depuis long-temps… Enfin on déclara que ce serait celle de M Du Barri.

« Le soir, un bijoutier apporta pour cent mille francs de diamans à cette dame.

« Le lendemain, l'affluence fut si grande, qu'on la jugea plus nombreuse que celle occasionnée précédemment pour le mariage de M. le duc de Chartres, au point que le monarque, étonné de ce déluge de spectateurs, demanda si le feu était au château. »

On vint de bien loin en effet, et en nombre prodigieux, pour assister à cette espèce de couronnement. L'immense place d'armes de Versailles, les trois superbes avenues qui y aboutissent, étaient encombrées, depuis la première heure du matin, de gens à pied, en voiture, à cheval ; curiosité fort irréfléchie, car que prétendait-on voir ? Logée dans les appartemens du château, M Du Barri n'avait aucun trajet à parcourir pour se rendre chez le roi. Sa voiture n'eut pas même besoin de sortir de la grille ; elle dut se borner à faire, comme simple évolution de parade, le tour de la cour royale, prise en partie sur la cour du vieux château, dit de Louis XIII. Mais M Du Barri allait être présentée, et cette nouvelle avait mis en mouvement, à vingt lieues à la ronde, toutes les populations. Aucun des bruits qui avaient couru sur les outrages qui l'attendaient à son entrée dans le salon du roi ne se réalisa. Les princesses, filles de Louis XV, devaient se lever, sortir indignées, et le duc de Choiseul déposer son portefeuille ; puis toute la cour en masse se retirerait. On laisserait le roi seul avec sa maîtresse exécrée dans la solitude du château. Il n'arriva rien de

cela. Les portes dorées s'ouvrirent ; M Du Barri, un peu émue, salua le roi, qui l'empêcha de se jeter à ses pieds, ensuite les princesses, qui, toutes trois, l'accueillirent fort bien. On l'avait aussi menacée du vide le plus significatif, si elle osait ouvrir ses salons le jour de sa présentation. Elle les ouvrit, et la foule s'y précipita. Les grands noms de la France retentirent toute la nuit, les Conti, les Soubise, les Richelieu, les d'Aiguillon, les d'Ayen. Cependant les partisans du duc de Choiseul ne se montrèrent pas. La comtesse eut la partie flottante des courtisans, et ceux qui avaient à se plaindre du ministre, et ceux qui n'avaient rien à espérer de lui, ce qui ne balançait pas encore les forces de son ennemi, mais représentait déjà une coalition imposante. Désormais il fallait compter avec elle. Les femmes opposèrent en général une résistance plus vive que les hommes à l'intronisation de la comtesse. Il s'en trouva fort peu pour l'accompagner à Marly quelques jours après sa présentation, et encore épuisa-t-on les plus actifs moyens de séduction envers celles-ci. — Théveneau de Morande prétend qu'un soir qu'elle jouait aux cartes dans ce magnifique château de plaisance, avec des marquis et des ducs, il lui échappa, à la vue d'un mauvais point, ce cri de douleur un peu vulgaire : Ah ! je suis frite !

Nous voudrions bien croire à l'histoire du comte de Coigny, qui, ignorant, au retour d'un voyage en Corse, le nouvel état de splendeur de la comtesse, crut pouvoir lui parler sur le même ton qu'à M L'Ange Gomart de Vaubernier. M Du Barri, après plusieurs avertissemens très vifs, aurait sonné avec dignité ses valets et leur aurait dit : « M. le comte demande ses gens. » Mais où donc aurait eu lieu cette scène ? À Versailles, à Marly, à Luciennes, dont nous allons parler, à Fontainebleau, à Compiègne ? Quoi ! le comte de Coigny ne se serait pas inquiété un seul instant

de savoir comment celle qu'il avait connue dans le quartier des halles occupait les plus beaux appartemens du roi ? Et comment admettre qu'on ne savait ni en Corse, ni dans aucune des villes placées entre le midi et la capitale de la France, la haute prospérité survenue à M Du Barri ? L'anecdote est impossible. Tout ce que nous y voyons de vraisemblable, c'est l'indulgence qu'on y prête à M Du Barri. Plus elle s'éleva, plus elle devint douce, simple, modeste et bonne. Jamais elle ne punit, jamais elle ne se vengea. Le roi était dans un perpétuel étonnement. « Mais je serai forcé de vendre la Bastille, lui disait-il souvent, vous n'y envoyez personne. »

Une seule pensée altérait la félicité de Louis XV, c'était la froideur hostile que le duc de Choiseul opposait à toutes les démarches tentées pour opérer un raccommodement entre lui et la comtesse. Dans l'espoir de l'obtenir, il donna à Bellevue une fête à laquelle il invita le duc et M Du Barri. Ils y parurent l'un et l'autre avec leurs partisans, qui, se guidant sur les mouvemens, les allures et toute la stratégie de leurs chefs, s'évitaient si ceux-ci s'évitaient dans les allées du parc, tendaient à se réunir si ceux-ci faisaient mine de se rencontrer, pantomime de cour digne du théâtre, amusante et comique comme une scène de Molière. Après la promenade, on soupa, on joua, mais ce rapprochement d'une nuit ne fut ni une paix ni un armistice. Chacun resta armé de ses prétentions et de ses haines. Le roi en fut pour les frais de sa brillante fête. C'est quelques jours après la soirée de Bellevue qu'il offrit le château de Luciennes à sa maîtresse, comme pour la dédommager de la contrariété qu'il supposait avec raison lui avoir causée en l'exposant aux fiertés inflexibles de M. de Choiseul.

De tous les cadeaux faits par Louis XV à M Du Barri, le pavillon de Luciennes est incontestablement celui qui exprime le mieux les goûts frivoles et ruineux des deux amans, et c'est d'ailleurs le seul qui ait survécu à leur scandaleuse intimité. Il est resté debout pour prolonger le souvenir d'une passion sans dignité. Luciennes est fait à l'image de la fantaisie qui l'inspira. La magnifique tendresse de Louis XIV pour M de La Vallière créa Versailles ; l'amour sensuel et fané de Louis XV bâtit le pavillon de Luciennes. Versailles est grand comme un sentiment, Luciennes est petit comme un caprice. Ne dût-il rester des œuvres produites par Louis XIV que l'Orangerie et les Bains d'Apollon, cela suffirait pour peindre à la pensée le calme et la majesté de son règne ; ne restât-il que Luciennes de toutes les folies de Louis XV, on aurait, en le voyant, une idée complète de son époque tourmentée et des mœurs corrompues de son temps. Aussi décrire Luciennes, c'est ôter la poussière à un tableau qui servira plus tard à composer l'histoire du XVIII siècle.

II.

Le pavillon de Luciennes ou de Louveciennes fut acquis par le comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de M de Montespan. Mansard, ce noble architecte, l'homme, avec Perrault, des colonnades et des profondes perspectives, avait bâti Luciennes. À la mort du comte de Toulouse, le duc de Penthièvre, son fils, devint possesseur de ce charmant domaine, qu'il habita longtemps ; mais quand celui-ci, à son tour, eut perdu son fils, le prince de Lamballe, ce séjour lui parut odieux ; il offrit à Louis XV de lui vendre Luciennes. Louis XV l'acheta pour le donner à sa maîtresse, qui l'habita non-seulement pendant le cours de sa haute fortune, mais jusqu'à sa mort si tragique arrivée en

1793. C'est à Luciennes qu'on vint la chercher pour la conduire à l'Abbaye, et la mener de là à l'échafaud.

Le terrain qu'occupe la propriété est très petit, et il était fort difficile, je crois même qu'il était impossible de l'agrandir beaucoup, resserré comme il l'est naturellement entre la Seine, dont il se trouve presque entouré, et la route royale de Marly à Versailles. De ce défaut d'espace résultait un inconvénient que l'habile favorite sut tourner à son avantage. L'inconvénient était que le roi, en venant chez elle, pouvait à chaque pas, dans un cadre aussi étroit, coudoyer un courtisan ou rencontrer les regards d'un domestique. Il fallait à tout prix éviter cela. Sans quelque mystère il n'est pas de plaisir, même pour un roi corrompu, et souvent le mystère est le seul plaisir qui lui reste. M Du Barri, en prenant possession de Luciennes, relégua d'abord au-delà des murs de clôture les écuries, les communs et toutes les dépendances. Elle limita rigoureusement son occupation au château qu'elle habitait et au célèbre pavillon où elle recevait le roi. Là ne s'arrêta pas le soin qu'elle dut prendre d'isoler Louis XV de la vue et du contact des importuns. Pendant tout le temps qu'il passait auprès d'elle, il n'y avait au château que le nègre Zamore et une femme de chambre. Aucun domestique, aucun valet, aucun serviteur ne restait à Luciennes : solitude complète jusqu'à cent toises au-delà des grilles ; les abords du Sérail, à Constantinople, ne sont pas plus déserts et plus redoutés que l'étaient ceux du château aux heures des visites royales. Le roi, murmurait-on dans l'ombre et au loin, le roi est à Luciennes ! Et rien ne troublait plus alors le calme impénétrable et le bonheur égoïste des deux amans, qui s'égaraient sans témoins, avec la liberté primitive des hôtes du paradis terrestre, au bord des eaux murmurantes et sous les voûtes des charmilles.

Il y a quelque intérêt à rappeler quel était l'emploi d'une journée de Louis XV à Luciennes ; l'histoire de ce joli château est là presque tout entière. En arrivant, le roi se rendait directement au château, où il ne s'arrêtait que le temps nécessaire pour rétablir sa toilette dérangée par le mouvement de la voiture ou l'exercice de la chasse. Cette toilette se faisait dans le grand salon, qui est de niveau avec la terrasse. Zamore le brossait, le coiffait, le poudrait, et lui donnait souvent une chaussure plus commode pour se promener dans le parc. L'été, le roi changeait d'habit ; il mettait une petite veste de toile légère, après s'être débarrassé de son épée et de son gilet. Si la chaleur était extrême, il se lavait les mains et le visage dans une aiguière en vermeil qu'on retrouverait peut-être encore sans sortir du rayon de Marly. Le salon où il faisait cette première station annonçait déjà le luxe mobilier du pavillon enchanté. Il est très haut de plafond ; on y voyait quatre grands tableaux de Vernet, une cheminée d'un travail exquis, et surtout des porcelaines de Saxe d'une pâte divine, fragiles chefs-d'œuvre qui, d'abord transportés à Londres à l'époque de l'émigration, sont ensuite passés dans l'Inde et ont orné long-temps le palais du président de la célèbre compagnie. J'ignore si elles y sont encore. En quittant ce salon, qui de tout cet éclat n'a retenu aujourd'hui qu'une propreté décente, Louis XV se rendait au pavillon de la bien-aimée, en passant par une terrasse plantée de tilleuls. Tous les tilleuls ont disparu, à l'exception d'une double allée, fort belle encore, qui permet de recomposer par la pensée la forme qu'avait autrefois cette terrasse, remplacée plus tard par une belle pièce de gazon. Le vaste et gracieux tilleul resté fièrement debout à l'entrée de cette terrasse a une valeur historique comme le chêne de Sully à Chantilly, quoiqu'il n'ait pas joué un

rôle aussi vertueux dans sa jeunesse ; mais il ne faut pas demander aux tilleuls l'austérité des chênes.

Au moment où le roi descendait les marches du château pour se rendre au pavillon, M Du Barri, de son côté, quittait le pavillon pour aller au-devant du roi. Les choses étaient ainsi réglées, quoiqu'il n'y eût pas une étiquette bien rigide à Luciennes ; mais enfin Louis XV était roi de France et M Du Barri était la plus jolie femme du royaume. Chacun faisait la moitié du chemin ; c'était de royauté à royauté.

Hiver ou été, M Du Barri portait à Luciennes des robes-peignoirs en percale de couleur ou de mousseline blanche qui laissaient voir ses bras et une partie de ses belles épaules. Une cordelière nouait à sa taille ce costume flottant et diapré, dont on peut se faire une idée exacte par les peintures pimpantes de Watteau. Les Amours d'été, le Pèlerinage à Cythère, ont fixé, pour le charme et l'instruction de la postérité, la forme de ces déshabillés créoles, toujours sur le point de tomber aux pieds de celles qui les portent, dussent-ils laisser voir en tombant qu'ils tiennent lieu du premier et du dernier vêtement. Elle complétait ce costume invariable et charmant, dont le roi raffolait, par un chapeau de paille aux larges bords, sur lequel elle couchait une poignée d'épis de blé entremêlés de bluets et de coquelicots, dans les journées ardentes où la cigale chante aussi ses amours au haut des arbres. Ainsi habillée ou déshabillée, elle accourait au-devant du roi par la terrasse des tilleuls, et ils se rendaient ensemble au pavillon, qui leur souriait de loin avec sa grace athénienne, à travers un rideau d'orangers dont on avait dépouillé Marly pour parer et embaumer Luciennes.

Il n'est pas hors de propos de parler ici des vols continuels qu'exerçait le pavillon de Luciennes sur le château de Marly, ainsi qu'en userait un fils de famille avec un père trop faible, ou, pour nous servir d'une comparaison peut-être plus juste, ainsi que le ferait une courtisane prodigue avec un vieillard follement épris. La jeune Luciennes volait au vieux Marly ses citronniers si vantés, ses grenadiers séculaires, ses plus beaux pieds d'oranger, les fleurs les plus rares de ses serres chaudes, les plus fantastiques oiseaux de ses volières. Les jardiniers, les employés de Marly criaient à la spoliation, se plaignaient, gémissaient ; mais qu'y faire ? la folle comtesse avait envie de toutes ces belles choses, il fallait bien la contenter. On laissait crier les vieux faunes, les vieux satyres, et la nymphe riait.

Le pavillon de M Du Barri est un petit temple grec, transporté de l'Ionie à Luciennes, une nuit d'été, sur un rayon de la lune, dont il a la couleur lactée, et déposé doucement sur le gazon au bord d'un précipice. Un pas de plus, il y roulait. Au-delà du pavillon il y a le vide ; les fondations affleurent avec le point culminant d'une courbe immense qui, très rentrante d'abord, se continue jusqu'à la Seine en passant par Marly-la-Machine. Il fallut nécessairement gazonner cet abîme, le velouter de lierres, le tapisser, le voiler de toutes les plantes grimpantes que fournit la flore parisienne, pour qu'il perdît de son aspect sinistre. On dut parvenir à ce résultat : la fougueuse végétation qui se fait encore remarquer aux flancs de cette fondrière permet de supposer qu'elle dut être autrefois entièrement couverte.

Ledoux, l'architecte, construisit en trois mois le pavillon de Luciennes sur un caprice de M Du Barri, mais il chercha longtemps la physionomie originale qu'il donnerait au monument de

plaisir et de rêverie qui lui était commandé. Contenter une reine est chose possible, quoique difficile, disait Buckingham ; satisfaire une favorite est chose presque impossible. Et ici il s'agissait d'une favorite de Louis XV, d'une sultane du XVIII siècle, blasée sur l'arabesque, le style fleuri, la fantaisie orientale et chinoise ! Aussi on n'imaginerait jamais les efforts auxquels se livra Ledoux aux prises avec sa création. Nous avons entre les mains quelques-uns des plans de cet ingénieux architecte ; le plus singulier n'est peut-être pas celui-ci. Il se proposait d'élever devant le pavillon, à quelques pas de distance, une arche colossale en briques rouges, brisée à l'une de ses extrémités. Par l'ouverture de cette arche, qu'on voit sur le lavis couverte de lichens, de mousse, de liserons et de pampres écarlates, on aurait aperçu comme au fond d'un entonnoir ou au bout d'une lunette le pavillon de Luciennes, sa façade blonde, ses quatre colonnes d'opale et sa galerie aérienne. Ledoux empruntait à l'Italie, en y ajoutant beaucoup du sien, cet arrangement architectural, très prétentieux, concevable cependant en Italie, où le soleil se prête comme un or ductile à toutes les combinaisons ; mais cette alliance de l'architecture et de la lumière au profit de la perspective devient impossible et même ridicule dans un pays de brouillards et de pluie, où il y a déjà assez d'ombre et d'humidité sans qu'il soit besoin d'en inventer à plaisir. Ledoux renonça à son arche et se contenta d'édifier le pavillon tel que nous le voyons aujourd'hui.

Ce gracieux pavillon, dont la forme est carrée, est orné de quatre colonnes cannelées d'ordre ionique d'un jet élégant et couronnées d'une galerie à jour. De loin comme de près, c'est un temple élevé à Vénus, à Junon ou à Diane ; il faudrait avoir une imagination plus que complaisante pour y voir une habitation possible, quoiqu'on y trouve salle à manger, salon, chambre à

coucher, cuisine, cave et même grenier. Ces diverses dénominations bourgeoises ne changent rien au caractère du monument, qui est parfaitement grec au dedans comme au dehors, et par conséquent fort peu logeable pour des gens comme nous. Toutes les pièces principales sont circulaires ; cette forme agréable, mais contre laquelle nos meubles anguleux protestent, est la seule beauté qu'elles aient conservée depuis à peine un demi-siècle que M Du Barri n'est plus. Ne cherchez autour de vous ni dorures, ni glaces, ni tableaux : tout a disparu. Les murs seuls sont restés ; ils sont, il est vrai, dans un état de conservation qui étonnerait beaucoup, si l'on ignorait que ce pavillon a presque toujours été occupé. Entre les fêtes étincelantes données par M Du Barri et les soirées dramatiques données par un de nos députés contemporains, dernier locataire de Luciennes, on ne peut guère placer de mauvais jours que ceux de la terreur, la propriété avant toujours appartenu à des gens riches, d'heureux loisirs ou de condition élevée.

Àdroite et à gauche du pavillon, on voyait, à l'extérieur, deux statues de marbre d'une admirable exécution par Allegrain. L'une représentait une baigneuse sortant de l'eau, l'autre Diane surprise par Actéon. Le poète Guichard fit pour ce groupe charmant ce distique :

Sous ce marbre imposteur, toi que Diane attire,
Crains le sort d'Actéon, tu vois qu'elle respire.

La statue qui représentait une baigneuse n'attestait pas à un moindre degré le goût sévère apporté par M Du Barri dans le choix des œuvres d'art qu'elle plaçait à Luciennes sous les yeux du roi. Voici de quelle manière Diderot, dans son Salon de 1767, parle de cette statue d'Allegrain, à laquelle il donne cinq pieds dix

pouces de proportion : « Belle, belle, sublime figure, la plus parfaite figure de femme que les modernes aient faite. La critique la plus sévère est restée muette devant elle. Les belles épaules ! qu'elles sont belles ! comme ce dos est potelé ! quelle forme de bras ! quelles précieuses, quelles miraculeuses vérités de nature dans toutes ces parties ! comment a-t-on imaginé ce pli au bras gauche ? Ce sont des détails sans fin, mais si doux, qu'ils n'ôtent rien au tout, qu'ils n'attachent point aux dépens de la masse ; ils y sont et ils n'y sont pas ; que de choses que l'on sent et qu'on ne peut rendre ! J'ai dit que la sculpture, cette année, était pauvre. Je me suis trompé. Quand elle a produit une pareille figure, elle est riche. Cette statue est pour le roi. » — Lisez : Pour M Du Barri. Le jugement de Diderot est beaucoup plus long ; mais il est si hardi, si nu dans ses formes louangeuses, qu'il n'est pas possible de le réimprimer tout entier, même dans une histoire de M Du Barri. Le trop chaleureux écrivain se passionne pour cette baigneuse au point d'oublier entièrement le marbre et le lecteur. Du reste, la postérité a confirmé son opinion, même dans tout ce qu'elle a d'exalté. La Baigneuse d'Allegrain, échappée par miracle à la tourmente révolutionnaire, a été doucement portée au Louvre, où les artistes vont en pèlerinage étudier ce morceau de sculpture digne de prendre place à côté des plus pures créations de l'art grec. Elle a failli pourtant leur être enlevée. Il y a quelques années, se ravisant un peu tard, une héritière de M Du Barri suscita un procès à l'état pour rentrer en possession de cette suave statue. M de Neuville (c'est le nom de cette héritière) dut perdre son procès ou être dédommagée, car la Baigneuse n'a pas quitté le Louvre.

On arrivait ensuite au péristyle du pavillon, dont le fond était rempli par un bas-relief de Lecomte. Le sujet était une baccha-

nale d'enfans. Ce péristyle présente un caractère de grandeur qui tient moins à ses dimensions qu'à une harmonie exacte des parties qui le composent. Il est plein d'air et de lumière. Morceau athénien, il n'y manque que le philosophe accroupi sur les marches et la courtisane qui passe.

Les appartemens du pavillon sont en petit nombre, mais assez spacieux pour laisser deviner tout ce que pouvait y ajouter la magnificence d'un mobilier comme il n'y en eut jamais ni à Trianon, ni à Marly, ni même à Versailles. Avant de pénétrer dans l'intérieur de ce petit temple, dont il n'est pas très facile aujourd'hui de rappeler toutes les richesses, car ceux qui l'ont dépouillé n'ont pas tenu, on le conçoit, un compte exact de leurs rapines, il est juste de dire que M Du Barri récompensa royalement son architecte. Ledoux fut nommé inspecteur des salines de Franche-Comté, aux appointemens de huit mille livres. Le vestibule, qui servait de salle à manger, est flanqué de deux cabinets ; celui de droite était un chauffoir, dans celui de gauche se trouvaient les garderobes. Autour de ce vestibule, orné de pilastres corinthiens ou en marbre gris, s'élevaient quatre tribunes où se faisaient entendre, les jours de gala, les musiciens de la comtesse ; elle avait aussi sa musique comme le roi. Dans cette même salle, on voyait quelques tableaux de Greuze, commandés par M Du Barri au célèbre peintre, son portrait en pied par Drouet et son buste par Pajou. M Du Barri devait être merveilleusement belle : on peut le croire sans hésiter, puisque ses ennemis, — et jamais femme, jamais homme n'en eut autant, — qui attaquèrent avec férocité sa naissance, la vertu de sa mère, la réputation de son père, de son mari, qui la traînèrent pendant trente ans, en France, en Italie, en Angleterre, en Hollande, sur la claie des gazettes, des nouvelles à la main, des pamphlets, des libelles les plus honteux ; qui

finirent par la jeter dans les bras du bourreau, s'arrêtèrent tous devant sa beauté, jusqu'au bourreau. Quelle beauté ce devait être ! Elle était d'une taille moyenne ; des cheveux cendrés et bouclés comme ceux d'un enfant, dit M Lebrun dans ses Mémoires, descendaient le long de son visage d'une coupe admirable. Elle ajoute que sa gorge était forte, mais très belle, et que ses yeux allongés, jamais ouverts, lui donnaient quelque chose d'enfantin. Ces quatre coups de crayon d'une main habile laissent entrevoir cette charmante figure du XVIII siècle, belle et originale, régulière et voluptueuse à la fois ; une de ces figures rares et fatales, qui, formées de la folie ou de la raison de leur temps, apparaissent de loin en loin pour ravir les hommes et perdre les empires.

Le portrait de M Du Barri par Drouais ou Drouet est un incontestable chef-d'œuvre ; Van Dyck a peu d'œuvres supérieures à celle-là. Le cachet de la ressemblance y est empreint partout, et ce mérite est relevé par une incomparable suavité de dessin et de couleur. Les yeux et la bouche y ont bien ce demi-sommeil dont parle M Lebrun dans ses Mémoires. Le front est superbe et doux, et le corps, ce corps gracieux, est revêtu d'une ringrave qui s'entr'ouvre pour laisser voir un jabot de dentelle et le sein de M Du Barri. On la croirait déguisée en homme sous ce costume original et piquant. Comme on cherche des comparaisons à tout ce qui est beau, pour doubler, en le communiquant, le plaisir qu'on éprouve, on pourrait dire de ce portrait qu'il rappelle un oiseau orgueilleux et une fleur charmante, un cygne et un lis. Tout cela est onduleux, fier, distingué et tendre. Peintre et écrivain, M Lebrun, qui peignait, c'est son expression, tous les rois de la terre, a fait aussi un magnifique portrait à l'huile de la fameuse favorite.

Ce tableau, qui est la propriété de M. de Rivière, neveu de M Lebrun, fut exécuté à Luciennes, où il est encore.

M Du Barri se conserva long-temps belle. En 1781, et elle avait alors trente-six ans, elle produisit sur le comte d'Allonville une impression qu'il rapporte ainsi dans ses Mémoires, en général fort peu indulgens pour la favorite : « Je vis M Du Barri lors de son voyage en Normandie pour aller y visiter le duc de Brissac. En l'examinant, je ne pouvais concilier ce que j'avais lu d'elle et ce que sa figure annonçait ; l'on ne trouvait en rien les traces de son ancien état dans la décence de son ton, la noblesse de ses manières, et ce maintien également éloigné de l'orgueil et de l'humilité, de la licence et de la pruderie ; sa vue seule réfutait tout ce qui a été publié sur elle. D'ailleurs, elle me paraissait extrêmement agréable, et j'eusse trouvé tout simple qu'elle inspirât encore des passions comme elle s'était acquis de véritables amis. »

Le roi et M Du Barri aimaient à déjeuner dans cette pièce, dont la disposition permet de voir à la fois le paysage qui court du côté de Versailles, et celui qui s'étend de coteau en coteau vers Saint-Germain ; situation enchantée, unique au monde, merveilleuse au milieu de toutes ces merveilles enfermées dans un triple cercle d'azur, d'air et d'eau, car la Seine est au pied et court sous la forme d'un croissant d'argent. Quand le vent souffle sur cette hauteur, et il y souffle presque toute l'année, on sent au visage et au cœur un frisson de plaisir comme si l'on planait doucement au-dessus de la terre. La fraîcheur de la Seine, le chant des oiseaux, la lumière dorée du soleil, le vent qui vient de la forêt, les senteurs amères du parc, forment un ensemble harmonieux qui berce tous les sens. On croit boire la lumière dans une coupe d'air.

Louis XV se nourrissait toutefois d'une façon infiniment plus substantielle lorsqu'il déjeunait au pavillon Du Barri. Héritier des traditions gastronomiques du régent, il mangeait bien et beaucoup. Il était d'ailleurs obligé de renouveler souvent des forces qu'à soixante ans passés il dépensait encore avec la prodigalité d'un jeune homme. Il aimait passionnément le vin de Champagne, et il buvait avec trop peu de ménagement le vin de Bordeaux, connu déjà depuis long-temps, mais récemment mis à la mode par le duc de Richelieu. Zamore, le jeune nègre, servait à table en costume d'Africain d'opéra-comique, avec une coiffure de plumes de diverses couleurs et des bracelets d'or aux chevilles et aux poignets. On sait que le nom de Zamore lui avait été donné par M Du Barri, afin de flatter l'orgueil de l'auteur d'Alzire. Ce luxe d'avoir un négrillon à sa suite datait déjà de bien loin, il remonte aux temps des croisades. Cependant on parla beaucoup dans le monde du nègre Zamore. Le siècle précédent, chacune des charmantes nièces du cardinal Mazarin avait pu avoir sans crime un nègre à son service, soit pour porter l'éventail à la promenade, soit pour soulever la queue des robes traînantes ; mais Zamore, fort beau nègre et fort élégant, fut accusé d'être un des nombreux caprices de sa maîtresse, et l'on eut l'air de se scandaliser beaucoup de cette excentricité.

Presque tous les mets qu'on servait au roi aux petits déjeuners de Luciennes étaient ambrés ou musqués. Le duc de Richelieu avait mis en vogue ces deux aphrodisiaques orientaux, et beaucoup d'autres dont le secret est totalement perdu de nos jours. C'est dans l'un de ces déjeuners pleins d'abandon et de faiblesse que Louis XV apprit avec un étonnement dont il pâlit, dit-on, l'étrange prétention de M Du Barri d'être présentée à la cour. Dubois voulant être ministre n'étonna pas davantage le régent, et

tous les deux, M Du Barri et Dubois, arrivèrent pourtant à leurs fins. Dubois fut ministre, M Du Barri alla à la cour. Rien n'est puissant comme ce qui rebondit de bien bas. Aussi le mot du même Dubois à un homme qui lui disait : « Soyez tranquille, monseigneur, j'irai loin, je suis bâtard, » est d'une grande profondeur. Dubois lui dit : « Mais êtes-vous bien sûr, monsieur, d'être bâtard ? »

Il était rare que le roi, pendant les déjeuners de Luciennes, ne donnât pas quelque cadeau de prix, parure en diamans ou parure de perles, à sa maîtresse, qui les gardait très soigneusement, bien qu'elle ne sût rien conserver pour elle. Louis XV n'était ni grand ni généreux comme Louis XIV, mais il fut le roi des femmes par son excessive galanterie dans les petites choses. Il créa les dons de portraits, de tabatières, de services de porcelaine, de magots de la Chine, de bagues, de médaillons, de montres. Il fut la poésie légère de la royauté.

Un charme plein de nouveauté pour Louis XV, pendant les premières années de son intimité avec M Du Barri, ce fut de rencontrer en elle un ton de liberté, et, s'il faut le dire, de licence, qui le dédommagea des ennuyeuses maîtresses de qualité qu'il avait eues autrefois, les Châteauroux et les Pompadour, et le consola de ses tristes plaisirs du Parc-aux-Cerfs. Il adorait le laisser-aller de cette jeune femme qui n'épargnait personne en passant en revue la cour de Versailles. Elle traitait, les poings sur la hanche et la vulgarité la plus pittoresque aux lèvres, les belles dames titrées, comtesses, duchesses, princesses, qui n'étaient si jalouses d'elle que parce qu'elles ne pouvaient pas avoir sa place. Elle les déshabillait impitoyablement ; elle nommait au roi leurs amans, et lui disait une à une toutes leurs intrigues, qu'elle savait à l'aide

d'une police qui lui coûtait, à la vérité, fort cher. C'étaient des révélations étourdissantes, des propos dont le roi recueillait l'esprit et le poison, pour le communiquer à ses fidèles le lendemain à son petit lever.

Nous avons nommé le Parc-aux-Cerfs. Louis XV conserva pendant trente-quatre ans cet étrange établissement, dont le nom seul fait monter le sang au visage des pères et les larmes aux yeux des mères effrayées ; il l'entretint jusqu'à sa mort, malgré les nombreuses maîtresses qu'il eut, malgré la dernière de toutes, M Du Barri, qui ne lui en parla jamais, grande preuve chez elle d'esprit et d'habileté. Le Parc-aux-Cerfs, qui est encore mal connu, était un endroit solitaire, silencieux, lugubre comme un abattoir. C'est là que le roi, sans suite et à l'entrée de la nuit, allait commettre ses plaisirs. Il en avait tellement pris l'habitude, qu'il avait fini par se croire quitte envers Dieu et les hommes en dotant les jeunes filles flétries dans cet antre. Le Parc-aux-Cerfs coûtait près de trois cent soixante-dix mille francs par mois, ce qui fait pour trente années d'existence plus de cent cinquante millions.

Louis XV aimait beaucoup les fraises et les framboises de Luciennes, renommées à bon droit sur nos marchés, et la seule richesse territoriale, je présume, de ce joli pays. M Du Barri, pour lui plaire, avait soin, l'été, à chacune de ses visites, de lui en cueillir une assiette, comme c'est elle aussi, dans leurs tête-à-tête voluptueux, qui préparait quelquefois le café avec son cher La France, petit nom d'amitié, on le sait, qu'elle donnait hardiment à Louis XV. Après le déjeuner, Louis XV passait au salon et allait s'asseoir dans un fauteuil, près des croisées qui s'ouvrent du côté de la Seine, au-dessus de la fameuse machine de Marly, considé-

rée alors comme la huitième merveille du monde. Nous ignorons s'il éprouvait un plaisir bien vif à promener ses yeux sur le paysage étendu devant lui, et s'il pensait en ce moment que de toutes les jouissances que son or et sa puissance lui procuraient, ce paysage divin serait la seule jouissance dont nous hériterions après lui, sans lui envier beaucoup les autres. Quand l'esprit du mal essaya de séduire le rédempteur par le spectacle du monde qu'il lui offrait s'il voulait être à lui, il ne dut pas ramasser sous les paupières célestes et dédaigneuses plus d'air rose et pur, plus d'eaux transparentes, plus de campagnes fleuries, plus de bouquets de bois cachés sous des réseaux de lumière. Et par un privilége particulier, chaque morceau de cet immense terrain est pour les yeux qui pensent un souvenir de notre histoire. Regardez et rappelez-vous. C'est à l'horizon Saint-Germain, pavillon de fête de nos rois. Là naquit Louis XIV, entre ce groupe d'arbres qui frissonnent et ces oiseaux qui passent ; à droite, à vos pieds, s'éparpillent les maisons blanches de Bougival, Bougival où repose Rennequin Sualem, cet habile homme qui fit monter l'eau de la Seine dans les airs pour la répandre dans les bassins de bronze de Versailles, l'inventeur de la machine de Marly. À gauche, sous ce nuage blanc, Maisons, où Voltaire, ce grand financier, écrivit de si belles choses, où M. Laffitte, ce poète en politique, logea son orgueil et ses regrets. Plus près, la Malmaison, où Delille traduisit les Géorgiques, où Joséphine, la bonne impératrice, se retira à pas lents après son divorce ; Ruel, où elle repose et où Richelieu avait aussi son château ; Nanterre, où filait, en priant, la blonde Geneviève, à travers les blés ; le bois du Vesinet, qui porte Chatou dans ses branches comme un nid d'hirondelles ; Vaulx, où François I fut allaité ; et cent autres, et mille autres endroits. Chaque arbre voile un château, une maison connue, un asile célèbre, une

gloire de l'ancienne France ; agglomération de richesses qui s'explique aisément. François I, Henri II, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, ont attiré, fixé pendant trois cents ans sur le même espace toutes les fortunes et toutes les intelligences de leur règne. Les soleils ayant disparu, on peut voir aujourd'hui les myriades d'étoiles qui leur faisaient cortége et qu'ils éclipsaient par leur trop vive lumière.

Il est à présumer que, lorsque le roi se délassait dans le pavillon de Luciennes, on suspendait le travail de la fameuse machine de Marly dont les premiers tuyaux traversaient et traversent encore d'une façon fort disgracieuse le terrain occupé par les communs du château. Cette formidable machine, huit ou dix fois réformée pendant le XVII et le XVIII siècle, et de nos jours à peu près abolie par l'emploi d'une machine à vapeur de la force de trois cents chevaux, produisait, lorsqu'elle était en fonction, un bruit déchirant, lamentable, un grincement dont quelques contemporains se rappellent l'intolérable impression. Le corps de cette huitième merveille, c'est le nom qu'on lui donnait, se trouve au pied de l'ancienne route de Saint-Germain, entre le village de Marly et celui de La Chaussée. Cette construction cyclopéenne dura sept ans environ ; commencée en 1676, elle ne fut achevée qu'en 1682, si elle fut jamais achevée. Nous en avons déjà nommé l'inventeur, Sualem ou Swalem Rennequin, ou, mieux encore, Swalm Renkin, Liégeois de naissance. Quoi qu'on en ait dit et quel qu'ait été le mérite de M. Deville, ingénieur français, auquel on veut attribuer la création de la machine, Renkin en est bien l'inventeur. Primitivement, elle avait quatorze roues et absorbait toute l'eau d'un bras de la Seine. On aura une idée de la difficulté où nous sommes d'expliquer les effets de ses deux cent vingt-cinq corps de pompes, lorsqu'on saura que Vauban seul pouvait les

comprendre. D'efforts en efforts gigantesques, l'eau qu'aspiraient, que refoulaient toutes ces pompes, grimpait à une tour placée entre l'aqueduc de Marly, autre travail de Romains, imposant, magnifique au milieu du paysage. Une fois portée à cette hauteur prodigieuse, elle coulait le long de l'aqueduc même par deux tuyaux de fer de dix-huit pouces jusqu'aux réservoirs de Marly, ce qui a lieu encore de nos jours ; des réservoirs de Marly, elle était dirigée sur Versailles, où elle s'élançait comme aujourd'hui en jets éblouissans, s'épanouissait en gerbes, et couronnait de perles et d'émeraudes liquides le front rêveur des statues. La machine à vapeur, qu'on a reliée peut-être à tort à l'ancien système de Renkin, a coûté près d'un million. Elle rend de plus grands services que la vieille machine, il est vrai, mais tout ce monument hydraulique est à refaire ; il fuit, il craque, il menace ruine de toutes parts.

Le salon où nous avons laissé Louis XV se reposant de la douce fatigue du déjeuner, ce salon, l'unique, du reste, qui se trouve dans le pavillon de Luciennes, changeait trop souvent de physionomie au gré de la mode, au vent du caprice de la belle propriétaire, pour qu'il soit possible de raconter, un demi-siècle après sa splendeur, son fabuleux mobilier ; on sait seulement qu'il surpassa en délicatesses fastueuses les plus beaux cabinets de Versailles. Ce qui le distinguait surtout des salons royaux, c'est un choix rare, presque religieux, dans les œuvres d'art qui l'ornaient. Boiseries, glaces, parquets, tableaux, statues, moulures, tables, siéges, rideaux, porcelaines, étaient d'un travail exquis, d'un goût précieux. Les modèles, les types, étaient brisés ; on voulait que ces chefs-d'œuvre devinssent sans prix avec le temps, et c'est ce qui est arrivé. Le nom de M Du Barri est magique dans le commerce des curiosités. Il centuple la valeur du moindre ob-

jet qui a appartenu à cette femme célèbre. Fragonard et Briard avaient couvert le plafond du salon, ainsi que celui de la chambre à coucher et de la bibliothèque, de peintures rustiques comme on savait les faire à cette bizarre époque de matérialisme et de bergerie. Les statuettes étaient de Pigalle et de Pajou, ces grands petits génies. On admirait encore, dans ce salon de fée, les ornemens de détail, les manteaux de cheminée, les feux, les bras, les espagnolettes, les chandeliers, les corniches, les poignées et les clés. C'était de l'orfèvrerie pure. Ce fer et ce cuivre fouillés, attendris, pétris par des artistes inconnus, plus grands de ce qu'on ne sait pas leur nom, se vendent aujourd'hui au poids de l'or, et ce n'est pas assez. Ce miraculeux XVIII siècle a soufflé son ame dans tout ce qu'il a produit, comme le verrier puissant souffle sa vivante haleine dans le verre. Ce fut un siècle léger, vicieux, athée, corrompu, mais vraiment français. Il eut de l'esprit, ce qui est bien plus rare que le génie, de la passion, de la grace, du courage jusqu'à la folie, de la colère jusqu'au régicide. Il produisit Voltaire, Fontenoy, Watteau, 89, Napoléon ; un rare écrivain, une véritable bataille, le seul peintre français original, une immortelle révolution, et le plus grand homme des temps modernes. N'est-ce pas assez ?

Quand Louis XV avait assez distrait sa vue par les croisées du grand salon, il passait dans la bibliothèque, qui était placée dans le salon de droite, et dont la somptuosité soutenait le parallèle avec les autres pièces du pavillon. On y voyait quatre tableaux de Vien et des dessus de porte par Drouet, l'auteur de l'admirable portrait de la comtesse. Le statuaire Vassé avait taillé les deux figures de marbre placées aux deux bouts de la bibliothèque ; l'une représentait l'Amour, l'autre, un masque à la main, représentait la Fourberie. Sur les étagères et sur des piédouches d'ébène s'éta-

laient des bronzes allégoriques par Goutières, un maître dans l'art de tordre, d'animer les métaux.

On le voit, la favorite de Louis XV prétendit avoir aussi sa bibliothèque à Luciennes, comme elle y avait une serre chaude et une ménagerie. Son amour-propre bibliographique ne s'éleva pas jusqu'à vouloir lutter avec le fondateur de la bibliothèque Ambroisienne de Milan. Elle laissa les in-folio grecs et latins à la science et ne songea qu'aux livres dictés par les Graces, ainsi qu'on s'exprimait alors. Les Graces de M Du Barri étaient, par malheur, au moins aussi nues que celles de l'antiquité, ce qui rend tout-à-fait impossible ici la transcription exacte de son catalogue. Parlons d'abord de la partie matérielle de cette fameuse bibliothèque. Elle n'était pas grande et sentait le boudoir ; mais les boudoirs ont-ils besoin d'être grands ? Parmi tous les bois que l'ébénisterie rare lui offrit, elle choisit le cèdre comme le plus digne pour façonner les tablettes, panneaux, armoires, étagères et moulures du cabinet qu'elle érigeait aux Muses. Ainsi le bois odorant et sacré dérobé aux pentes du Liban, le même bois qui servit à la construction du temple de Salomon, fut employé, par une appropriation profane, à la construction de la bibliothèque de Luciennes. Des filets d'or pur coulèrent dans les incrustations que des ciseleurs ingénieux tracèrent dans ce bois biblique. Les livres n'eurent plus qu'à se rendre dans le brillant logement qu'une femme impudique et charmante venait de leur ménager. Il est difficile de risquer, nous l'avons déjà dit, les titres mêmes de ces livres. Les moins décolletés, qu'on juge des autres, étaient la Religieuse de Diderot, les poésies de Boufflers, de Piron, la Pucelle de Voltaire, le Portefeuille d'un dragon, les contes de Voisenon et de Grécourt. On sait si le XVIII siècle fut riche en ces sortes de publications licencieuses. Par un raffinement qui

n'étonnera personne, M Du Barri les habilla d'une reliure somptueuse ; elle les couvrit de soie et de velours, elle les parsema de nacre et de perles fines, sans oublier de broder sur le manteau de chacun de ces livres damnables son chiffre et sa couronne de comtesse. Ils furent de sa maison comme sa livrée. Elle ajouta même à ce luxe, nous n'osons pas dire royal, un luxe qui a fini par donner à ces livres une valeur extraordinaire aux yeux des amateurs de collections curieuses. Elle inséra dans les pages de ces livres, au lieu des gravures qui leur étaient propres, les dessins originaux d'après lesquels ces gravures avaient été faites, c'est-à-dire des pastels de Boucher, de Chardin, de Lancret et de Watteau, ce qui porta le prix de quelques-uns de ces livres à des sommes considérables. À ses heures de loisir, la souveraine de Luciennes, couchée sur un divan et les pieds dans ses mules de satin rose, pouvait, en attendant son esclave couronné, lire Zadig ou Candide dans un exemplaire de dix mille francs. La tempête révolutionnaire n'a pas dispersé tous les feuillets de cette bibliothèque de perdition, sagement appelée dans la librairie curieuse bibliothèque infernale. Ce prodigieux XVIII siècle, dont on ne vantera jamais assez la fiévreuse originalité et l'énergique impulsion en toutes choses, a créé aussi en France le goût des bibliothèques particulières et des galeries de tableaux, petits ruisseaux qui ont fini par former peu à peu la vaste mer de nos bibliothèques publiques et nos musées de peintures. Je sais comme un autre ce qu'on doit aux fonds des bibliothèques d'anciens couvens, mais je persiste à dire, et les preuves ne manquent pas, que les collections de mémoires, de voyages, de romans, de poésies, seuls livres qui se lisent beaucoup, sont dues aux grands seigneurs et aux courtisanes du XVIII siècle. Elles faisaient partie des richesses mobilières comme les plats en orfèvrerie de Ger-

main, les porcelaines de Saxe et les cabinets en laque du fameux Martin. La Bibliothèque Royale, la Mazarine et la bibliothèque du Louvre ne sont presque formées que d'alluvions bibliographiques, que de legs faits par tous ces charmans esprits, ces cœurs légers et bons du siècle philosophique. Comme le XVIII siècle lisait beaucoup et qu'il lisait partout, aux champs, à la ville, à la cour, il créa la petite monnaie courante des livres, les petites éditions, les petits caractères, les petites vignettes, enfin les éditions de poche, choses adorables et furtives, faciles à prendre, faciles à quitter, toujours sous la main. Ces gracieux formats in-12, in-18, in-32, acquirent toutes les femmes à la cause des livres ; le commerce y gagna des sommes immenses ; l'imagination, l'esprit, la philosophie, centuplèrent leur puissance d'action sur les masses.

La chambre à coucher était de l'autre côté du salon, à l'aile gauche du pavillon, et donnait par conséquent, comme la bibliothèque, sur la rivière. Blonde et rose, M Du Barri avait fait tapisser en velours bleu, contraste exquis, cette chambre, dont tous les meubles se nuançaient de cette couleur tendre et céleste. Le plafond était de Briard ; il représentait le bonheur des champs dans toute sa poésie. La cheminée, taillée en forme de trépied, se détachait sur un fond d'azur. Quand le soleil éclairait l'appartement de ses rayons dépouillés de leurs angles en passant à travers un nuage de rideaux, quand il entrait comme un brouillard d'or, on devait se croire dans la grotte diaphane de quelque ondine.

C'est dans cette chambre à coucher que M Du Barri emportait le consentement de Louis XV à toutes les demandes de graces et de pensions, moins bien accueillies ou repoussées ailleurs. Le duc de Choiseul ne cessait d'entretenir le feu de la guerre. Il avait tou-

jours pour lui, moins dévouées cependant, la noblesse et l'administration, tandis que M Du Barri n'avait plus même besoin de s'appuyer sur le duc de Richelieu et le chevalier de Maupeou. Quant au prince de Condé, il nageait entre un parti et l'autre avec assez d'habileté. L'anecdote suivante en fait foi ; elle est charmante, elle exhale en plein son XVIII siècle. Le prince de Condé prie le roi de passer quelques jours à son château de Chantilly, le roi y consent ; mais quel parti prendre à l'égard des invitations qu'il convient d'adresser aux dames qui, par leurs fonctions et leurs rangs, sont de tous les voyages de sa majesté ? Inviter à la même fête, à venir au même château, les princesses, filles du roi, et M Du Barri, haute inconvenance, outrage à l'étiquette, au rang, à la naissance ! les inviter sans elle, péril formidable ! Inviter M Du Barri sans inviter les princesses, péril plus certain encore. Dans cette situation, peut-être unique dans la vie d'un courtisan, le prince de Condé, sans rien avouer au roi, — il n'eût plus manqué que cela ! — le prie de faire lui-même la liste des dames qu'il daigne choisir pour le voyage de Chantilly. — Invitez qui vous voudrez, répond le roi, qui devina peut-être l'embarras du prince. Celui-ci fut au comble du désespoir. Enfin le désespoir même l'éclaira. Les princesses seules furent officiellement invitées ; mais, à Chantilly, le roi le soir trouva près de lui M Du Barri, qui repartit le lendemain de bonne heure pour Paris. Ce trait de courtisan plut tant à sa majesté, qu'elle alla plusieurs fois de suite à Chantilly, quoiqu'elle n'aimât pas les Condé, mais sans observer la même réserve dans ses autres voyages. La favorite l'accompagna publiquement dans un carrosse qui coûtait près de deux millions, suivi de deux autres carrosses d'un luxe qui répondait à la magnificence du premier : ils étaient tous les trois à six chevaux. On s'attroupait devant son hôtel de la rue des Petits-

Champs pour voir sortir ce pompeux équipage. Le crédit de la favorite augmentait chaque jour, chaque heure, presque à vue d'œil. La noblesse se ralliait autour d'elle. Elle était au mieux avec la comtesse de l'Hôpital, la marquise de Montmorenci, la duchesse de Mirepoix, la duchesse de Valentinois. Elle fut sur le point, dans ce temps-là, de faire épouser au duc de Bouteville M Du Barri : — la sœur de Jean Du Barri le roué, un Bouteville ! C'est dans sa chambre à coucher de Luciennes qu'elle obtint pour le duc d'Aiguillon, dans l'un de ces momens où les rois sont bien près d'être à genoux, la faveur de succéder à M. de Chaumes dans la charge de commandant des chevau-légers, poste éminent, qui valait, à certains égards, celui de ministre, car il exigeait des entrevues particulières avec le roi. Le duc de Choiseul, qui ne put, malgré ses efforts, empêcher cette nomination, dut mesurer le chemin qu'il avait perdu à celui que venait de gagner la comtesse. Son autorité déclinait chaque jour davantage. Les financiers, ces augures infaillibles de tous les changemens ministériels, passaient aussi du côté de M Du Barri. Bouret, dont nous avons raconté les fantaisies de millionnaire, lui donnait des fêtes royales dans son fameux pavillon de la forêt de Sénart ; il la faisait assister, comme une reine, au spectacle d'une chasse au cerf, et lui montrait, surprise galante, sur le cou d'une Vénus exécutée par Coustou et destinée au roi de Prusse, sa tête plus belle que celle de Vénus.

C'est encore dans ce réduit charmant du pavillon de Luciennes que M Du Barri osait dire à Louis XV, à propos d'un cuisinier nouveau qu'elle ne voulait pas garder, quoique excellent, parce qu'il ressemblait au duc de Choiseul : Sire, j'ai renvoyé mon Choiseul, quand renverrez-vous le vôtre ? Le roi en sortait rarement en colère, car il n'arrivait jamais à M Du Barri de lui de-

mander autre chose que des places et des faveurs pour ses amis. C'était la bonté la plus naturelle dans la beauté la plus franche qui eût encore paru à la cour. Elle aurait pu écraser le comte de Lauraguais du fond de cette alcôve azurée où elle gouvernait en peignoir celui qui gouvernait la France, ce Lauraguais qui, ayant pris chez la Gourdan une fille perdue, la promenait de Paris à Versailles et de Compiègne à Fontainebleau, sous le titre de la comtesse Du Tonneau. Elle aima mieux obtenir la grace d'une pauvre fille de Liancourt, coupable du crime d'infanticide, et celle du comte et de la comtesse de Louerme, condamnés comme rebelles à perdre la tête. Le chancelier Maupeou, qui l'appelait ma cousine, prétendant qu'ils descendaient l'un et l'autre de la famille irlandaise des Barrimore, fut heureux de contresigner ces lettres de grace après avoir refusé de les présenter au roi, afin de laisser tout le mérite de l'action à la comtesse, sa belle cousine.

C'est dans cette chambre si riche en meubles d'ébène, de bois de rose et d'ivoire, en tableaux et en porcelaines, que les clous ordinaires employés par les tapissiers coûtaient cent francs la pièce. Au surplus, les prodigalités que l'imagination la plus orientale inventerait ne seront jamais ni exactes ni exagérées, par la raison que la favorite avait fini par obtenir ce qu'elle voulait d'un roi qui, de son côté, prenait ce qui lui plaisait dans les coffres de l'état. Le 1 janvier de l'année 1770, M Du Barri demande au roi pour ses étrennes les loges de Nantes, c'est-à-dire 40,000 livres de revenu, dont jouissait auparavant la duchesse de Lauraguais. Le roi refuse, elle se fâche ; le naturel jaillit, elle s'écrie : Le diable m'emporte, si je vous demande encore quelque chose ! — Vous commencez mal l'année, dit le roi en souriant ; mais, je vous le répète, je n'y puis plus rien, j'en suis désolé pour M de Mirepoix, à qui vous destiniez ce cadeau. Il est déjà promis. — Et à qui,

sire ? — À vous, madame ; ce sont les étrennes que je vous ai réservées. — Voilà comment le roi refusait.

Àcette époque, elle fut fort effrayée pourtant de l'arrivée de la dauphine, archiduchesse d'Autriche. On lui avait dit que son premier acte serait d'exiger le renvoi de la favorite. Il n'en fut rien. À un souper donné au château de la Muette, elle fut présentée à Marie-Antoinette, qui l'accueillit fort bien. Il s'établit même entre ces deux femmes, si célèbres à différens titres, une intimité qui charmait beaucoup le vieux roi, mais qui fut de peu de durée. Les Choiseul parvinrent à faire de Marie-Antoinette et de M Du Barri deux ennemies implacables, qui ne se réconcilièrent un instant que pendant les dernières heures de la révolution, et, pour ainsi dire, au pied de l'échafaud.

Le plaisir n'entrait pas toujours seul avec le roi dans cette chambre enchantée ; les affaires sérieuses s'y glissaient souvent. Alors le chancelier Maupeou y était introduit. On y décida le fameux coup d'état contre le parlement de Paris, qui se disposait à juger le duc d'Aiguillon, accusé de concussion par le parlement de Bretagne. Il y allait de la tête de ce dernier. M Du Barri obtint que le roi déclarerait cavalièrement et sans autre forme au parlement de Paris, devant lequel cette affaire si grave avait été renvoyée, que la cause était instruite, qu'il n'y avait pas à s'en occuper. Le duc de Choiseul fut écrasé, mais quel abominable triomphe ! On cherche ensuite les causes de la révolution !

Les parlemens du royaume crièrent ; on dit au roi, et c'était vrai, que M de Grammont les poussait à la rébellion. Depuis ce moment, Louis XV ne parla plus au duc de Choiseul hors du conseil. Tandis que ces belles choses se passaient, le peuple mourait de faim. C'était une année de famine : la France en comptait

souvent au XVIII siècle. Voici le burlesque Pater qui courut alors : « Notre père qui êtes à Versailles, votre nom soit glorifié ! Votre règne est ébranlé. Votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre, que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien que vous nous avez ôté ; pardonnez à vos parlemens qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus. Ne succombez plus aux tentations de Du Barri ; mais délivrez-nous du diable de chancelier. Ainsi soit-il. »

Tout ce qu'on pouvait dire, écrire, publier, combiner contre la favorite était destiné à se briser devant son autorité, qui ne faiblit jamais ; aussi hommes puissans, femmes irritées, ducs, duchesses, pairs, généraux, ministres, princes, princesses, tout l'olympe monarchique finit, après des résistances inutiles, par se prosterner aux pieds de la Junon souveraine. Elle pardonna toujours, il est juste de le dire ; elle pardonna même à la duchesse de Grammont, car elle aussi vint s'humilier. Quelle honte ! Mais, il ne faut pas l'oublier, les gens de cour ont besoin avant tout de vivre à la cour. L'air leur est moins indispensable que la représentation.

Le duc de Choiseul resta pourtant inébranlable dans sa haine ; cette haine est le fait le plus honorable de sa vie politique. Quelle supériorité d'esprit ne devait pas lui reconnaître le roi pour le conserver en place, malgré l'opposition perpétuelle, la colère intarissable, les coups incessans dont l'accablait celle à qui tout cédait ! C'est que l'honnêteté et le bon droit, même sous les gouvernemens corrompus, résistent long-temps. Le vent de la calomnie les retrempe, comme le vent aride du désert, auquel on expose le fer, le trempe et le change en acier. Cependant on brise aussi l'acier, on brisa Choiseul. Une nuit, dans cette même chambre

luxueuse, où, quatre-vingts ans plus tard, nous n'avons pas trouvé un siége pour nous asseoir, M Du Barri mit une plume dans la main caduque et énervée de Louis XV, et elle lui dit : Écrivez ! Et le roi écrivit au duc de Choiseul :

« Le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler à Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé plus loin, si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour M la duchesse de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Sur ce, je prie Dieu, mon cher cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Tout Paris s'émut à cette disgrace ; on cria, et, comme d'usage, jamais ministre n'avait été plus grand, plus utile, plus national que le duc de Choiseul, puisqu'il n'était plus en place. Deux cent mille personnes se placèrent sur son chemin, le jour de son départ, et lui exprimèrent leurs regrets par des acclamations. Son exil fut un triomphe. L'abbé Terray eut l'intérim en attendant que le duc d'Aiguillon, le favori de la favorite, s'emparât de l'héritage du duc de Choiseul.

Le portrait du roi était placé en face du lit, dans la chambre où nous sommes, et à côté de ce tableau, dont le cadre seul avait coûté dix mille francs, on admirait un portrait de Charles I par Van Dyck, acheté au comte de Thiers. La comtesse l'avait payé vingt-quatre mille francs. On dit qu'elle l'avait fait mettre dans son appartement afin que le roi se souvînt, en le voyant, du sort qui lui était réservé, si jamais, comme Charles I, il fléchissait devant ses parlemens. Dès que M. de Choiseul ne fut plus ministre, elle régna ou plutôt ce fut son frère qui régna, Jean Du Barri, qui s'appliqua d'abord le marquisat de Lille, dont le revenu était de cent mille livres. Elle fit des conseillers, des généraux, des

évêques, et enfin un ministre, son cher duc d'Aiguillon, ce duc d'Aiguillon sous le glorieux ministère duquel la Pologne fut partagée.

Eut-elle à cette époque, 1772, l'intention folle d'épouser Louis XV ? Quelques mémoires du temps le laissent croire. Quoi qu'il en soit, il existe un fait peu connu même de ceux qui ont le plus écrit contre elle. C'est sa requête adressée au Châtelet pour être séparée de corps et de biens de son mari, Guillaume Du Barri. Par une faveur toute spéciale, il nous a été permis de lire dans les archives secrètes de la Sainte-Chapelle les deux arrêts qu'elle obtint, le premier au Châtelet, le second au parlement.

Sa demande en séparation adressée au Châtelet est ainsi conçue : « À ce qu'il lui plût ordonner qu'elle serait autorisée à continuer de vivre retirée d'avec son mari pour éviter les mauvais traitemens qu'elle avait à craindre de sa part et encore pour voir dire qu'elle serait et demeurerait séparée de corps et d'habitation avec ledit sieur comte Du Barri, et défense d'user envers elle de voies de fait… » Guillaume Du Barri la maltraitait-il réellement ? N'était-ce pas une comédie arrangée entre lui et elle pour arriver à la séparation sans le scandale d'un double consentement ? Voici le jugement que rendit le Châtelet : « Nous, après qu'il en a été délibéré sur les pièces et dossiers des parties, disons que la partie de Château (nom de l'avocat de M Du Barri) sera et demeurera séparée de corps et d'habitation de Bégon (nom de l'avocat du mari) ; faisons défense à ladite partie de Bégon de la hanter et fréquenter ; condamnons la partie de Bégon aux dépens. Jugé en la chambre du conseil, ce 27 mars 1772. Signé Dufour, lieutenant civil. » Au faible intervalle de temps écoulé entre cet arrêt et celui du parlement, sur appel du mari, à une époque où les formes ju-

diciaires étaient d'une lenteur proverbiale, on juge de l'intérêt pressant qu'avait M Du Barri à faire prononcer la séparation. Au bout d'un mois, le parlement, qui était, comme on sait, le dernier degré de juridiction, rendait cette sentence : « La cour, ayant égard aux preuves résultantes de l'enquête faite par la partie de Rimbert (nom de l'avocat de M Du Barri), faisant droit sur l'appel, met l'appellation au néant, ordonne que ce dont est appel sortira son plein et entier effet ; condamne la partie Delignoux (avocat du mari) en l'amende de douze livres et aux dépens des causes d'appel. »

Heureusement que le scandale rêvé par la comtesse, comme le couronnement de sa vie, ne se réalisa pas. Dieu eut pitié de la France. Le roi approchait à grands pas de la tombe, mais sans se réformer pourtant, sans se souvenir des paroles de son premier médecin Lamartinière, auquel il avait dit : Je crois qu'il est temps d'enrayer. — Non, sire, lui avait répondu celui-ci, mais de dételer.

Le matin, encore au lit, M Du Barri recevait dans cette chambre les artistes et les princes, comme eût pu le faire une fille des Médicis. Si des hauteurs de son oreiller elle lançait ses pantoufles à la tête du chancelier Maupeou, ou se les faisait présenter par le nonce du pape et le cardinal de la Roche-Aymon, elle admirait à demi nue, mais attentive, l'esquisse d'un tableau commandé à Greuze ou à Vernet, et discutait le dessin d'une aiguière avec son graveur. Elle avait dans sa ruelle sa cour de musiciens, de poètes et de peintres ; elle fut bien fière le jour où elle leur lut la lettre que lui avait écrite le grand philosophe de Ferney :

« Madame, M. de La Borde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés de votre part.

Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
Quel passeport vous daignez m'envoyer !
Deux ! c'est trop d'un, adorable Égérie :
Je serais mort de plaisir au premier.

« Il m'a montré votre portrait ; ne vous fâchez pas, madame, si j'ai pris la liberté de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage,
Faible tribut de quiconque a des yeux.
C'est aux mortels d'adorer votre image ;
L'original était fait pour les dieux.

« J'ai entendu plusieurs morceaux de la Pandore de M. de La Borde ; ils m'ont paru bien dignes de votre protection. La faveur donnée aux véritables beaux-arts est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez.

« Daignez agréer, madame, le profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autre sentiment que celui de la reconnaissance.

En sortant du pavillon, le roi allait prendre le café ou le thé sous le tilleul séculaire dont nous avons déjà parlé. L'âge en a dû tripler la vigueur. Sous ce feuillage épais, douze personnes s'abritent aisément et peuvent, protégées par une coupole mouvante de fraîcheur et d'ombre, parcourir du regard la campagne au milieu des ardeurs d'une journée d'été. Louis XV aimait, dit-on, à préparer lui-même sous cet arbre historique le café qu'il prenait à Luciennes. Un vieux jardinier du château nous a assuré que c'est sous ce beau tilleul que le roi de France, dans un moment de gaieté folle et de magnificence burlesque, nomma le nègre Zamore gouverneur de Luciennes, aux appointemens de

douze cents livres. Le chancelier Maupeou fut obligé d'apposer le sceau royal au brevet.

Aucune exagération ne doit étonner de la part d'un prince qui, de faiblesse en faiblesse, avait fini par se montrer avec sa maîtresse les jours de réception publique, partageant ainsi avec elle les félicitations, les hommages et les vœux respectueux de la cour, du clergé et de la magistrature. Il assista seul avec elle au décintrement du pont de Neuilly, sous un dais de velours, en l'absence de la dauphine, Marie-Antoinette d'Autriche, pour qui cette fête avait été préparée, mais à laquelle elle ne voulut pas se trouver : elle savait que M Du Barri devait y figurer. Toutes ces bouderies de cour n'effrayaient plus guère la favorite ; elle avait appris par une longue expérience qu'on revenait toujours à elle par l'inflexible loi de la nécessité. Les princes du sang la déchiraient dans leurs palais, mais ils lui baisaient les pieds à Luciennes. Elle savait cela, et elle en riait de tout son cœur, la bonne fille. Elle ne put pas cependant empêcher un certain petit abbé de Beauvais de dire à Louis XV de bien dures vérités dans un sermon prononcé le jeudi saint, en présence de toute la cour, dans la chapelle de Versailles. Le petit abbé dit au grand roi qu'il ressemblait à Salomon, non sous le rapport de la sagesse, mais sous celui du libertinage ; il lui dit que, de voluptés en voluptés coupables, il avait fini par disputer aux passans les restes de la corruption publique. La phrase était superbe d'outrage. Le roi n'osa pas la punir, plus tard il eut l'héroïsme de la récompenser. Le petit abbé fut nommé évêque de Senez.

Le tilleul séculaire de Luciennes est au sommet du parc, qui mérite aussi d'être mentionné ; il est ingénieusement dessiné, mais d'une exiguïté choquante pour une propriété si célèbre ; il a

en outre à l'excès les défauts des riches qualités qu'on ne lui conteste pas. Taillé et façonné uniquement pour le charme de la vue, ses allées plongeantes sont dures à gravir. Il faut s'y promener avec les yeux et le moins possible avec ses jambes quand on n'a plus vingt ans. Nous doutons que Louis XV aimât beaucoup à s'égarer au fond de ces entonnoirs. Il devait s'arrêter aux premières allées circulaires, fort belles du reste, et d'où l'on découvre, comme d'une balustrade aérienne, suspendue au-dessus de l'eau, vingt lieues de jardins, de bois, de fleuve, d'horizon.

Quand sonnait l'heure de la séparation, le roi rentrait dans le château, où nous l'avons vu s'arrêter pour changer de chaussure et de costume ; il reprenait son extérieur officiel, et, précédé de Zamore, gouverneur de Luciennes, il gagnait la grille en s'appuyant sur le bras de la comtesse. Le carrosse attendait ; il y montait après avoir dit un dernier adieu à celle qui l'avait aidé à porter le long et pesant fardeau de la journée, car Louis XV, comme son illustre prédécesseur, était fort peu amusable dans sa vieillesse. Dès qu'il était parti, la comtesse, reprenant sa liberté, ouvrait toutes grandes les grilles d'or du château aux jeunes seigneurs qui formaient, le duc de Brissac en tête, la brillante cour de Luciennes, et la fête commençait. Du haut de la route de la Princesse, les équipages descendaient chargés de bouquets et de femmes en toilettes de bal. Le parc s'illuminait dans toutes ses sinuosités et toutes ses profondeurs ; chaque feuille devenait une étoile flottante. Dans son onde mouvante, la Seine endormie reflétait le pavillon de la joyeuse souveraine, de cette fée des nuits blanches, comme l'eût appelée Shakespeare. On soupait au château, sous les bosquets, dans le parc, sur la pelouse, partout. Des voix lointaines, des musiques cachées sortaient du fond des buissons de roses, des haies de myrtes, et donnaient une ame harmo-

nieuse à la nuit ; on causait sur les bancs de gazon, on se poursuivait en riant, on dansait sous les charmilles, les hommes dans leurs plus riches habits de soie, les femmes sous des costumes mythologiques d'une élégance et d'une fraîcheur idéales ; nymphes de Watteau, dryades de Lancret, néréides de Boucher, toutes en souliers de satin blanc, comme à l'Opéra, ayant des thyrses à la main, des ailes de gaze aux épaules, des paniers, de la poudre et des mouches au coin des lèvres ; laissant voir un peu de leurs jambes, un peu de leur sein, un peu de leurs dents. Cette vie dorée ne pouvait durer toujours ; elle dura cependant beaucoup plus long-temps que ne l'imaginaient les plus sages ou les moins fous : elle se soutenait ainsi depuis six ans ; mais une minute fatale et prévue y mettrait un terme, pensaient-ils en regardant le visage fatigué de Louis XV.

Les paroles menaçantes de l'abbé de Beauvais l'avaient ému ; elles le travaillaient intérieurement. La mort du marquis de Chauvelin, qui avait le même âge que lui, et qui était son ami particulier, le compagnon assidu de ses chasses, le confident de ses plaisirs, augmenta sa mélancolie. Une espèce de terreur noire passa de son imagination dans son sang, qui se trouva disposé à recevoir les germes meurtriers de la petite vérole. Les uns veulent que ces germes lui aient été inoculés par le contact d'une jeune fille de la campagne ; d'autres, comme Voltaire dans son Siècle de Louis XV, prétendent qu'il gagna cette terrible maladie par la peur de l'avoir. Le roi aurait rencontré pendant une partie de chasse un homme chargé d'une bière ; il lui aurait demandé quelle maladie avait enlevé la personne qu'il portait en terre. Il aurait appris que c'était la petite vérole, et aussitôt le même mal l'aurait frappé et tué en quelques jours. La fortune de M Du Barri pencha tout à coup comme une tour dont les fondations croulent.

Cependant, aux derniers momens du roi, elle fut encore assez puissante, aidée, il est vrai, par Bordeu, le premier médecin du château, pour empêcher l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, d'approcher du lit du malade, sachant bien qu'elle serait forcée de s'en éloigner aussitôt. Elle ne le quitta que cinq jours après l'invasion du mal, et lorsqu'il n'y avait plus d'espoir. Elle attendit même que Louis XV exigeât son départ de Versailles. Elle se rendit à Ruel, au château de la duchesse d'Aiguillon, où elle trouva déjà le lit bien dur. Ruel était pourtant la maison princière habitée jadis par le cardinal de Richelieu, occupée, quand la favorite y coucha, par le courtisan le plus délicat de la monarchie. Le lendemain, on alla à Luciennes chercher des matelas plus doux pour cette disgrace si peu accommodante. On vit bientôt se renouveler la grande comédie qui eut lieu pendant l'agonie de Louis XIV ; quand Louis XV allait mieux, les courtisans allaient en foule à Ruel encenser la favorite ; quand le mieux cessait, ils disparaissaient, la route devenait déserte. Enfin le roi mourut, et le même jour le duc de la Vrillière apporta à M Du Barri, sa meilleure amie, une lettre de cachet qui l'exilait à l'abbaye de Pont-aux-Dames, en Brie, près de Meaux. La philosophie n'était pas un des attributs du caractère de la comtesse. Le beau fichu règne, s'écria-t-elle en termes que nous modifions, qui commence par une lettre de cachet ! Tandis qu'elle se rendait au lieu indiqué pour son exil, son beau-frère, le comte Jean, le roué, gagnait la Suisse au plus vite. La réaction commençait contre toute cette famille des Du Barri en déroute. La colère de leurs ennemis se porta même, par un luxe de vengeance, sur ce pauvre mari, le comte Guillaume. On faillit l'assommer dans les rues de Toulouse. Les d'Aiguillon tombèrent subitement en disgrace. Les Choiseul revinrent sur l'eau. Le rêve était fini pour tous. Quel réveil !

III.

La lettre de cachet que Louis XVI avait signée était plutôt une consolation qu'un châtiment. Indulgent et respectueux, trop peut-être, le nouveau prince disait à M Du Barri « qu'il n'ignorait pas l'attachement de son aïeul pour elle, qu'il pourvoirait exactement à ses besoins, qu'elle fût donc sans crainte pour son avenir. » Une pareille lettre de cachet n'avait rien de bien effrayant ; elle terrifia cependant M Du Barri. L'exil ! un couvent ! ne cessait-elle de répéter. Elle dut obéir malgré son indignation. La rage dans le cœur, la tête cachée dans sa mantille, elle monta en voiture accompagnée d'un exempt, et elle fut conduite de Luciennes au couvent de Pont-aux-Dames. Quitter Luciennes, sa vie de reine, si jamais reine avait été aussi heureuse, aussi fêtée, pour aller à trente-trois ans se cloîtrer dans une abbaye du moyen-âge !

Il existe encore quelques restes de cette abbaye, fondée en 1226, près du pont de Couilly, par Hugues de Châtillon, comte de Blois, et sa femme, Marie d'Avênes ; mais il faut les chercher à travers les constructions nouvelles qui forment aujourd'hui le hameau de Pont-aux-Dames, traversé par la route de Paris à Vitry-le-Français. La douleur de la belle comtesse aux cheveux cendrés fut profonde en traversant le cimetière de l'abbaye, le parloir humide, dont les noires cimaises laissaient flotter des toiles d'araignées séculaires. L'accueil fut doux cependant ; les ordres du roi commandaient les bontés et les attentions. Beaucoup de jeunes filles étaient élevées dans cette sainte maison ; comme on ne gêna pas leur curiosité, elles s'approchèrent peu à peu pour voir cette femme dont on parlait au fond des couvens et sur le trône du grand Mogol. — C'est donc là M Du Barri ? se demandaient-

elles les mains jointes, les yeux attentifs, les lèvres ouvertes, le cou tendu ; c'est vous, madame ? — C'est bien moi, mes enfans, et elle leur présentait sa belle main blanche de courtisane et de favorite. Et les jeunes recluses osaient alors s'approcher encore un peu plus pour admirer ses pieds si jolis, ses yeux si somnolens et si doux, et sa toilette si délicate ; elle s'était mise bien simplement pourtant, mais la simplicité de M Du Barri… Elle dit des choses charmantes à ces curieuses ingénues ; elle écouta tendrement les choses pieuses qu'elles lui dirent. Quel tableau expressif, clair, intéressant et fait pour attacher l'attention et la pensée !

La voilà donc cloîtrée et si bien résignée, qu'elle s'occupe avec calme, dans cette antique abbaye, de ses affaires d'intérêts ; il est sans doute question de quelque rente ou pension à toucher dans la lettre suivante que nous détachons d'une collection d'autographes. Elle est curieuse surtout en ce qu'elle fait connaître le style, l'orthographe et la ponctuation de cette femme célèbre. Cette pièce, que nous exposons dans toute sa nudité grammaticale, appartient à la collection de M. le marquis de Dolomieu.

« Du Pont-aux-Dames, le 17.

« J'ai recu votre lettre monsieur et je suis tres sensible a tout ce quelle contient d'obligant je prie M. du Fauga qui vous remetra ma lettre de vouloir bien ce charcher de retirier tous les mois la some que vous me mandez devoir me revenir que j'enverai ensuite retirer ches lui lors qu'il ne cera plus a Paris j'enverai tout bonement chez vous ou come vous le dites je tirerai des mandats sy jen et besoins je renvoye le modele de votre quitance que jai copiee exactement.

« Jai l'honneur d'être avec une parfaite estime monsieur votre tres humble et obeïssante servante

« Dubary. »

M Du Barri fut parfaite de conduite au couvent de Pont-aux-Dames. Elle pria, elle accomplit toutes ses dévotions, elle écouta les remontrances avec une soumission exemplaire. Enfin, pendant près d'une année entière de réclusion, elle édifia les bonnes sœurs. L'abbesse fut si touchée de cette ferveur, de cette humilité à laquelle elle s'attendait peu, qu'elle permit à la belle recluse de se faire arranger une cellule par l'ingénieux architecte de Luciennes. Ledoux accourut aussitôt à Pont-aux-Dames, et il y construisit une cellule adorable, à ravir d'admiration le chevalier Parny et M. de Boufflers. On savait cela à la cour de Versailles, et on souriait ; la famille royale était bonne. Louis XVI voulait pardonner ; Marie-Antoinette, devenue reine de France, ne se sentait pas toute la force nécessaire pour se venger long-temps. Elle était d'ailleurs si heureuse avec ses nobles et belles amies, la princesse de Lamballe et M de Polignac ! Elle ne passait jamais par Luciennes sans dire en soupirant : Pauvre comtesse ! Un jour le roi entendit cette clémente parole, et le lendemain la comtesse, dans une belle voiture, quittait le couvent de Pont-aux-Dames, déjà aimée, chérie, regrettée des pieuses sœurs. Aussi ne les oublia-t-elle jamais. Tant qu'elle vécut, elle leur envoya des souvenirs de son affection et de sa reconnaissance. Cependant sa liberté n'était pas son élévation. Le roi lui rendit ses propriétés, ses pensions, il paya même ses dettes, mais il ne lui rouvrit pas les portes de la cour de Versailles, qui, disons-le tout de suite, ne devaient plus se rouvrir pour elle. Cet exil-là ne finirait jamais ; il durerait les dix-neuf années qui lui restaient encore à vivre. Ce

paradis terrestre lui était fermé. Aussi la vie de M Du Barri, depuis ce moment, fait bien comprendre tout ce que la cour, dans un état monarchique, donne ou retire de vitalité. Quoique aussi riche, ou à peu près, que sous Louis XV, quoique plus belle, car la beauté de l'intelligence s'était jointe en elle à la beauté physique, elle fut presque mise en oubli pendant les dix-neuf années du règne de Louis XVI. Elle semble n'avoir vécu, dans ce long intervalle, que pour les libellistes contemporains, et pour autoriser les faiseurs de mémoires apocryphes à remplir d'anecdotes tirées de leur riche imagination la grande lacune placée entre sa déchéance et sa mort.

Après sa sortie du couvent de Pont-aux-Dames, elle acheta, en partie avec le prix de vente de sa maison de Versailles, acquise par Monsieur, la terre de Saint-Vrain, située entre Orléans et Paris. Elle alla l'habiter avec le duc de Cossé-Brissac, son plus fidèle ami et l'ami auquel elle fut peut-être le plus fidèle, ce qui n'implique d'une part ni de l'autre une fidélité absolue. Ils s'aimaient pour eux-mêmes ; c'est beaucoup dans tous les temps. Sous les ombrages frais et tranquilles de Saint-Vrain, le duc de Brissac lui raconta tout ce qui s'était passé de remarquable à la cour depuis la mort de Louis XV, depuis son exil au couvent de Pont-aux-Dames ; les insultes faites par le peuple au cercueil de Louis XV, la disgrace immédiate du duc d'Aiguillon, remplacé par M. de Vergennes aux affaires étrangères, celle de M. de Maupeou et de l'abbé Terray, remplacés, le premier par M. de Miroménil, le second par Turgot, changemens qui s'étaient opérés sans que le roi eût pensé une seule fois à rappeler le duc de Choiseul, ce grand homme d'état qui avait pourtant donné la Lorraine et la Corse à la France.

Quand le duc de Brissac et son amie eurent assez pleuré sur les splendeurs éteintes de l'ancienne cour et un peu médit de la nouvelle, qui affectait tant d'austérité sans rien diminuer aux dépenses, ils tournèrent les yeux vers cette même cour de Versailles, d'où ils se trouvèrent de jour en jour plus éloignés. On écrivit à M. de Maurepas, M. de Maurepas parla au roi, le roi parla à la reine, la reine parla à la princesse de Lamballe. Pouvait-on laisser mourir d'ennui cette pauvre comtesse, si peu à craindre désormais ? Revenez à Luciennes, répondit M. de Maurepas. La comtesse y était déjà. Avec quelle joie elle revit son cher château, son cher pavillon, ses chers bosquets, ses bons domestiques et Zamore qui avait grandi, Zamore toujours gouverneur, mais ennemi de la nouvelle cour, parce qu'elle avait chassé sa maîtresse, Zamore ayant aussi des idées philosophiques parce qu'on avait réduit à six cents francs les revenus de son gouvernement ! Revoir Luciennes ! et puis Luciennes est si près de Versailles ! Que de nouvelles espérances germaient dans l'ame épanouie de la comtesse ! Elle avait été présentée à la cour lorsqu'elle n'était que la pupille précaire et équivoque de Jean le roué ; pourquoi n'y serait-elle pas admise par les droits du passé, la protection de ceux qu'elle avait protégés, et par sa bonne étoile, qui n'avait pas reparu à l'horizon pour ne pas remonter au zénith ?

En attendant, le siècle roulait vers sa pente et de tout le poids dont on l'avait chargé. La littérature jetait un dernier éclat sans chaleur et sans force avant de s'éteindre dans la politique. Voltaire venait d'être couronné au bord de la tombe ; Rousseau y descendait empoisonné par la tristesse. C'étaient les beaux jours de La Harpe, de Marmontel, de Boufflers, de Colardeau, de Cailhava et de Beaumarchais, que M Du Barri appelait quelquefois à Luciennes pour paraître avoir une cour. On soupait délicieuse-

ment à Luciennes, cela va sans dire, et rien n'annonçait l'orage qui s'amassait sur Versailles. Les littérateurs étaient tous philosophes jusqu'à La Harpe, et philosophes et ducs se donnaient la main dans ce château, où vinrent s'asseoir familièrement et tour à tour Franklin, Cagliostro, Joseph II et les ambassadeurs de Tippo-Saëb, qui laissèrent en partant à M Du Barri des pièces de mousseline brodée d'une beauté surprenante. On voit que l'ancienne favorite n'était pas tout-à-fait abandonnée, si beaucoup de grandes dames s'étaient éclipsées du jour où elle n'avait plus occupé de place à côté du soleil. De toutes ces comtesses, marquises et duchesses dont elle soulageait les augustes misères, dont elle faisait payer les dettes par le roi, il n'était plus resté auprès d'elle que l'ambassadrice de Portugal, la marquise de Souza, et la marquise de Brunoy ; mais elle régnait encore par le sentiment d'admiration pour la beauté, dernière vertu du XVIII siècle expirant. — Versailles ! Versailles ! tes jardins ! tes palais de verdure ! tes colonnades ! tes orangers ! ta cour ! ton faste ! ton ennui adorable ! oh ! Versailles ! disait-elle toujours les yeux noyés de pleurs et tournés vers sa ville bien-aimée, quand retournerai-je à Versailles ? — Et qu'y faire, madame ? lui disait le bon duc de Cossé. On y calomnie la reine comme on vous y a calomniée ; les notables y sont déjà, ils raient de leurs souliers ferrés les dalles de marbre où vos pieds de nymphe se posaient à peine. Mais vous ne savez peut-être pas ce que c'est qu'un notable ? C'est un homme qui veut voir clair dans les affaires du pays, qui veut que le prince ne gouverne pas, qui veut que la reine n'ait pas d'amans, qui veut que le roi n'ait pas de maîtresses. — Est-il possible ? oh ! mon Dieu ! — Voulez-vous encore, madame, aller à Versailles ? — Mais oui. — M Du Barri n'y alla pas cependant, quoique le duc de Choiseul fût mort dans l'oubli, comme le duc d'Aiguillon, étouffé

par le poids de sa disgrace. L'horizon était en feu aux quatre points cardinaux, la révolution tonnait dans l'ombre. Le dîner des gardes-du-corps eut lieu : on sait les conséquences de ce défi ou de cette imprudence. Les gardes-du-corps qui ne furent pas massacrés s'éparpillèrent dans les environs de Versailles ; beaucoup se souvinrent de Luciennes, et allèrent, tout pâles et tout ensanglantés, sonner à la grille du pavillon. M Du Barri les recueillit, elle les soigna comme s'ils ne venaient pas de risquer leur vie pour une reine qui ne la détestait plus, mais qui avait gardé entre les plis de sa lèvre autrichienne bien des rancunes et bien des dédains de femme froissée. Cet acte de périlleuse générosité rapprocha les deux ennemies. Voici la lettre que M Du Barri écrivit à la reine, qui l'avait fait remercier pour les soins qu'elle donnait aux gardes-du-corps : « Ces jeunes blessés n'ont d'autres regrets que de n'être point morts pour une princesse aussi digne de tous les hommages que l'est votre majesté. Ce que je fais pour ces braves est bien au-dessous de ce qu'ils méritent. Je les console, et je respecte leurs blessures quand je songe, madame, que, sans leur dévoument, votre majesté n'existerait peut-être plus ! — Luciennes est à vous, madame ; n'est-ce pas votre bienveillance qui me l'a rendu ? Tout ce que je possède me vient de la famille royale ; j'ai trop de reconnaissance pour l'oublier jamais.

« Le feu roi, par une sorte de pressentiment, me força d'accepter mille objets précieux avant de m'éloigner de sa personne ; j'ai eu l'honneur de vous offrir ce trésor du temps des notables ; je vous l'offre encore, madame, avec empressement. Vous avez tant de dépenses à soutenir et de bienfaits sans nombre à répandre ! Permettez, je vous en conjure, que je rende à César ce qui est à César. »

La reine n'accepta pas, mais dès ce moment toute haine s'évanouit dans son ame, qui devait se préparer pour des épreuves moins douces.

Nous voici arrivé aux deux faits principaux, aux deux dernières scènes de la vie de M Du Barri. Nous voulons parler du vol de ses diamans et de son voyage en Angleterre, où elle prétendit aller les chercher. Quelques-uns ont cru et beaucoup croient encore à ce vol ; d'autres, et parmi les royalistes et parmi les républicains, le nient hautement et soutiennent que la comtesse n'allait à Londres que pour distribuer des secours aux émigrés. Cette dernière version est la seule vraie. Au troisième voyage qu'elle fit à Londres, car elle y alla quatre fois de suite, tous ses nombreux amis, tous les émigrés, des Anglais même, s'opposèrent à son retour en France en lui montrant le danger certain qu'elle affrontait. Elle allait se jeter dans les élémens en ébullition d'une insurrection générale. Vous êtes sauvée, lui disait-on, vous êtes à Londres, vous pouvez y vivre avec aisance, avec faste, jusqu'au jour où la paix vous permettra de retourner à Paris ; restez avec nous. Elle écarta les meilleures raisons, les plus ardentes prières, les menaces, et elle quitta l'Angleterre. N'avait-elle pas laissé à Luciennes son cher duc de Brissac ?

On était en 1792. Un soir qu'elle était à Luciennes, écoutant derrière ses haies de myrte les palpitations sinistres de la capitale, recueillant tous les bruits qui passaient par-dessus le mont Valérien, elle entendit des pas, des murmures, des rires… elle eut peur… elle appela Brissac. — Le voilà, répondit une voix… prends d'abord sa tête. Et on jeta à ses pieds la tête sanglante de son amant, le duc de Cossé-Brissac. Le duc avait été assassiné à Ver-

sailles par ceux qui s'étaient chargés de le conduire à Orléans, où une cour criminelle devait le juger.

Croirait-on qu'elle eut le courage, cette femme dont on a si haut accusé la faiblesse, d'aller une quatrième fois en Angleterre pour porter de l'argent aux émigrés, et le courage plus extraordinaire encore de résister aux efforts désespérés qu'on fit pour la retenir à Londres ? Quel est donc le royaliste qui, pendant la terreur, et l'on vivait en pleine terreur, a eu plus de témérité que M Du Barri ? Ce dernier voyage la perdit. Des espions l'avaient suivie. Ils découvrirent ses intrigues avec le parti royaliste, ils furent témoins de ses entrevues avec M. de Calonne. Elle repassa la mer, revint à Luciennes ; mais quel charme pouvait encore avoir pour elle ce séjour après la nuit du funeste cadeau, après la nuit de la tête coupée ? Presque tous les habitans de cette ingrate commune qu'elle avait, pendant plus de quinze ans, habillée et nourrie étaient ses ennemis. Cette espèce de singe qu'un coup de pied de Louis XV en goguette avait élevé à la hauteur de gouverneur de Luciennes trahissait sa bonne maîtresse et la perdait dans l'esprit de ces Lubins et de ces Colas qui de vignerons s'étaient changés en terroristes, vrais moutons enragés qui avaient mangé leurs chiens. Un nommé Greive, Irlandais de nation, dénonça M Du Barri à l'instigation de cet infame négrillon de Zamore. Elle resta deux mois et demi enfermée à Sainte-Pélagie avant d'être mise en jugement. Il est vrai que le procès fut très court, si la détention fut fort longue. Elle parut devant le tribunal révolutionnaire le 17 frimaire 1793 (7 décembre), et son affaire s'instruisit en même temps que celle de trois banquiers hollandais, le père et les fils Vandenyver, accusés de quelques-uns des crimes qu'on lui reprochait. L'instruction du procès dura trois séances. Son défenseur était Chauveau-Lagarde. L'acte d'accusa-

tion fut dressé par Fouquier-Tinville. Elle fut condamnée à la peine de mort, ainsi que les trois banquiers Vandenyver. Nous remarquons dans ce jugement que l'âge donné à M Du Barri, quarante-deux ans, est tout-à-fait impossible, et cette erreur mérite d'autant plus une rectification, qu'elle a été répétée partout. Née en 1744, exécutée en 1793, M Du Barri entrait dans sa quarante-neuvième année.

Elle s'évanouit en poussant un cri terrible lorsqu'elle entendit prononcer l'arrêt qui la condamnait à la peine de mort. Il était onze heures du soir. Le lendemain, M Du Barri fut jetée dans le tombereau de l'égalité avec les trois infortunés banquiers hollandais, dont la complicité ne nous a jamais paru très évidente. Elle était pâle, tremblante, folle d'effroi ; elle ne voulait pas mourir, cette pauvre femme qui n'avait jamais fait de mal à personne. Elle suppliait le peuple à travers les flots duquel elle passait ; elle le suppliait avec ses beaux yeux et ses belles mains enchaînées. On lui reproche d'avoir crié en allant au supplice, d'avoir eu peur, comme s'il n'était pas de la femme d'avoir peur et de demander à vivre ! Mais ôtez la peur à la femme, et il ne vous restera qu'une hideuse amazone. La peur complète admirablement M Du Barri, cette peur-là, car elle n'eut pas l'autre, celle de s'exposer pour ses amis, on l'a vu. La mort ne l'épouvanta pas, c'est le supplice qui lui fit peur. Que ne l'a-t-on imitée, que n'ont-ils tous crié comme elle, ceux qui allaient à l'échafaud, au lieu de se draper de leur douleur et de se voiler de leur silence ? Si tous les jours, de vingt tombereaux différens, il était sorti des cris d'effroi et d'épouvante, des gémissemens, des appels douloureux, des prises à partie du peuple, le peuple aurait écouté, il se serait attendri, il aurait frémi, il se serait soulevé à la fin, et les tombereaux auraient roulé dans la boue. Encore une fois, la contrefaçon antique avait

égaré tout le monde ; un stoïcisme d'emprunt, renouvelé des Grecs, nous a valu trois années de supplices.

Arrivée sur l'échafaud, dressé, comme on ne l'ignore pas, sur la place de la Révolution, M la comtesse Du Barri s'écria : Encore un moment, monsieur le bourreau !... encore un moment, monsieur !...

En 1794, après la mort de M Du Barri, le château de Luciennes devint propriété nationale, et, à ce titre, il fut adjugé aux enchères, à Versailles, en 1795, pour la somme de six millions en assignats. Le premier acquéreur se nommait M. F. Corbeau. La même année, et pour la même somme, toujours en assignats, M. Corbeau le vendit à M. Julien Ouvrard, dont la célébrité est européenne. La propriété passa successivement à M. de la Rue-Sauviac, à M. Auger, celui qui fit disparaître la belle terrasse de tilleuls, mais qui sut arrêter la hache homicide (c'est une justice que l'histoire contemporaine lui doit) devant le tilleul consacré par les galans tête-à-tête du roi et de la blonde comtesse ; à M. Ramon Alvaro Benito, de Madrid, et enfin à M. Pierre Laffitte, banquier, qui en est propriétaire depuis 1818.

Quoique, avant de procéder à la vente aux enchères, le gouvernement eût fait vendre pour son propre compte tout le splendide mobilier de Luciennes, statues, tapis, porcelaines, tableaux, pendules, glaces, rideaux, les divers propriétaires que nous venons de citer trouvèrent encore de quoi glaner. Ils vendirent très avantageusement les belles ferrures dorées, les pierres des bassins, et jusqu'aux carreaux de glace des châssis. Si la bande noire n'eût pas refusé d'acheter les arbres du parc comme trop jeunes, ils auraient été impitoyablement coupés. Il ne restait absolument que les murs, et encore dans quel état ! quand M. Pierre Laffitte entra

en jouissance. Il y avait du foin dans le château et des bestiaux parqués dans le pavillon.

Les autres particularités qui se rattachent au château de Luciennes ne nous ont pas paru d'un intérêt assez général pour exiger une mention. Luciennes a vu sans doute d'autres jolies femmes pendant les divers règnes de propriétaires dont nous avons donné la chronologie ; il a eu d'autres fêtes, et même de fort brillantes, sous la restauration, bien des nuits animées par le plaisir depuis les nuits de la célèbre maîtresse de Louis XV ; mais quel nom écrire après celui de M Du Barri ? Le lecteur, ce roi difficile et jaloux, est comme Louis XV ; à Luciennes, il ne veut voir qu'elle. Fermons donc la grille du château sur cette figure si gracieuse et si tristement historique, sur la femme de ce joli pavillon Du Barri qui a deux portes, l'une par où un page vint un jour dire d'une voix douce : « Madame la comtesse, voulez-vous recevoir le roi de France ? » l'autre par où un homme ivre lui cria « Fille Vaubernier, suis-moi à la guillotine ! »

Léon Gozlan.

LA GAZETTE NOIRE,

IMPRIMÉE À CENT LIEUES DE LA BASTILLE,

À TROIS CENTS LIEUES DES PRÉSIDES, À CINQ CENTS LIEUES DES CORDONS,

À MILLE LIEUES DE LA SIBÉRIE.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Le_Ch%C3%A2teau_de_Luciennes. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.